

LA CITE & TEKHNE

N° 7
Volume X

LIBRAIRIE DIETRICH & C°

Bruxelles, 10, Place du Musée

Mars 1932

Prix : 5 francs

LA CITE

& TEKHNE

Revue mensuelle belge
d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Art public.

Supplément d'information
et de technique.

Siège de la Revue :

Bruxelles, 10, Place Loix.

Compte Chèques Postaux :

Revue « La Cité » N° 166.21.

Directeur-Administrateur :

Raph. VERWILGHEN, ingénieur C. C.

Secrétaire de la Rédaction :

Em. HENVAUX, architecte.

Rédacteurs :

V. BOURGEOIS, architecte - urbaniste.

L. H. de KONINCK, architecte.

J. EGGERICX, architecte.

A. FRANCKEN, architecte.

J. F. HOEBEN, architecte - urbaniste.

H. HOSTE, architecte.

J. MOUTSCHEN, architecte.

A. NYST, architecte-ingénieur.

J. M. van HARDEVELD, architecte.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. Il sera rendu compte dans la revue de tout ouvrage dont deux exemplaires lui seront envoyés.

Dépôt principal de la Revue :

Librairie Dietrich & C^o

10, Place du Musée

Bruxelles

Pour la vente au numéro s'adresser aux
librairies.

Abonnements : Belgique : 40 francs.

Etranger : 60 francs.

(12 belgas).

L'abonnement donne droit au service bibliographique gratuit, ainsi qu'à la rubrique des annonces.

En outre, les nouveaux abonnés bénéficient d'une réduction de 50 p.c. sur les éditions « Tekhné » (en demander la liste).

TEKHNE

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

CINQUIÈME ANNEE (NOUVELLE SERIE) - 1932. - NUMERO 7

Sommaire :

Méthodes américaines d'aménagement et d'équipement des carrefours	109
Etude sur les Hospices pour vieillards (suite)	113
Echos, informations et communiqués	116
Questions techniques	118
Bibliographie	119
Revue	120
Annonces	120

Documents de Technique Urbanistique.

Méthodes Américaines d'Aménagement et d'Équipement des Carrefours.

Les perfectionnements apportés, aux Etats-Unis, à la science du trafic urbain ont été rendus nécessaires par la situation presque alarmante dans laquelle se trouvent les villes américaines, sous le rapport de la circulation automobile. Une récente statistique officielle établissait que, sur un chiffre de 99.000 accidents mortels, survenus en 1930, plus d'un tiers est dû à l'automobile. D'autres documents, issus d'organismes publics, fixent comme suit cette lamentable progression des mortalités causées par l'auto :

Pour 1926 : 23.000.

Pour 1927 : 25.000.

Pour 1928 : 27.500.

Pour 1929 : 29.500.

Il va sans dire qu'un tel état de choses n'a pu manquer de stimuler les efforts des techniciens du trafic, lesquels composent le personnel spécialisé que possède toute agglomération importante des Etats-Unis.

Nous tracerons ici un tableau aussi clair que possible de l'état actuel de cette science du trafic urbain, empruntant notre documentation aux meilleurs techniciens d'Outre-Atlantique : E. P. Goodrich, Dean Johnson, E. B. Lefferts, etc.

Le numéro de LA CITE inclus dans le présent fascicule contient les articles suivants :

— Le Prix annuel d'Architecture Van de Ven: critique du concours 1932;

— Un complexe de logements économiques (architecte : G. Brunfaut).

— L'Architecture internationale.

Aspect théorique du problème.

L'automobile, au point de développement qu'on lui connaît, est encore en conflit avec la ville européenne ou américaine d'aujourd'hui. En effet, nos réseaux urbains offrent des artères — dans les cas les plus favorables — droites et larges à suffisance, mais coupées de voies secondaires en d'innombrables points de leur tracé. Or, théoriquement, la vitesse d'un véhicule automobile, sur une voie droite et convenablement revêtue n'a pour limite que la capacité de la machine et l'adresse du chauffeur. On conçoit donc que le problème de l'aménagement judicieux des carrefours est le plus important dans la science du trafic urbain. L'on conçoit aussi que, dans le tracé neuf d'une ville parfaitement adaptée à l'automobile, il faille réduire au minimum le nombre des carrefours — la solution idéale étant de supprimer totalement les intersections artérielles. Si, maintenant, on tient compte que, dans les villes actuelles d'U. S. A., le nœud du problème de la circulation véhiculaire réside dans l'aménagement et l'équipement des carrefours, on pourra classer comme suit les solutions pratique de ce problème :

I. Les systèmes portant sur le tracé même des artères et carrefours.

II. Les systèmes se bornant à l'équipement des carrefours au moyen de personnel ou d'appareils contrôlant le trafic.

Dans la première de ces catégories, nous rangeons :

a) Quatre méthodes de tracé urbanistique permettant la suppression des intersections :

1. La première de ces méthodes est celle de l'avenue périmétrique (« ring boulevard ») (fig. 1), qui contourne le carrefour, avec un rayon d'un ou plusieurs pâtés de maisons. Les rues existantes sont utilisées dans la mesure du possible, élargies ou rectifiées suivant les nécessités. En réalité, toute intersection n'est pas absolument supprimée par ce système, puisqu'il y a croisement pour les véhicules dont le point d'arrivée ou de départ se trouve à l'intérieur de la superficie circonscrite par le boulevard.

2. La seconde méthode de cette catégorie est celle de la séparation des niveaux des voies intersectées (fig. 2). S'il est difficile, dans l'application urbaine de ce système d'aménager les rampes nécessaires à la liaison entre les

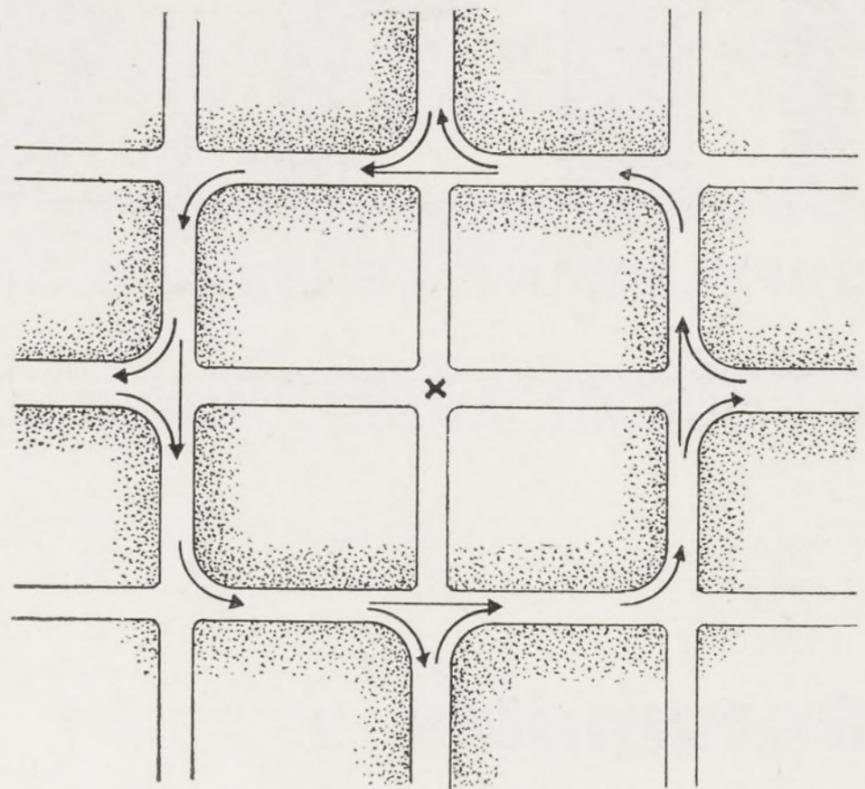


Fig. 1. — Schéma du principe de l'avenue périmétrique ou « ring boulevard ». Le centre de la figure (*) montre le croisement évité.

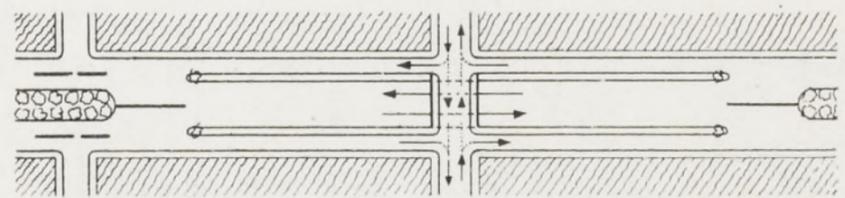


Fig. 2. — Type de croisement urbain à deux niveaux. (Projet d'artère à circulation rapide, pour Boston, 1930). Voir croquis d'élévation, page suivante.

deux niveaux, il est parfois possible, lorsqu'une des voies est assez large (*) d'utiliser une partie de cette voie pour la communication avec l'artère perpendiculaire. En territoire suburbain, l'espace dont on dispose étant plus vaste, ce système de croisement à deux

(*) Signalons ici que la formule, adoptée pour le « Regional Plan of New-York », donnant la capacité d'une artère simple, sans croisement, est
$$N = \frac{5280 V}{0.733V + 0.072V^2 + 15}$$
 dans laquelle : N = nombre de véhicules par heure; V = vitesse en milles par heure.

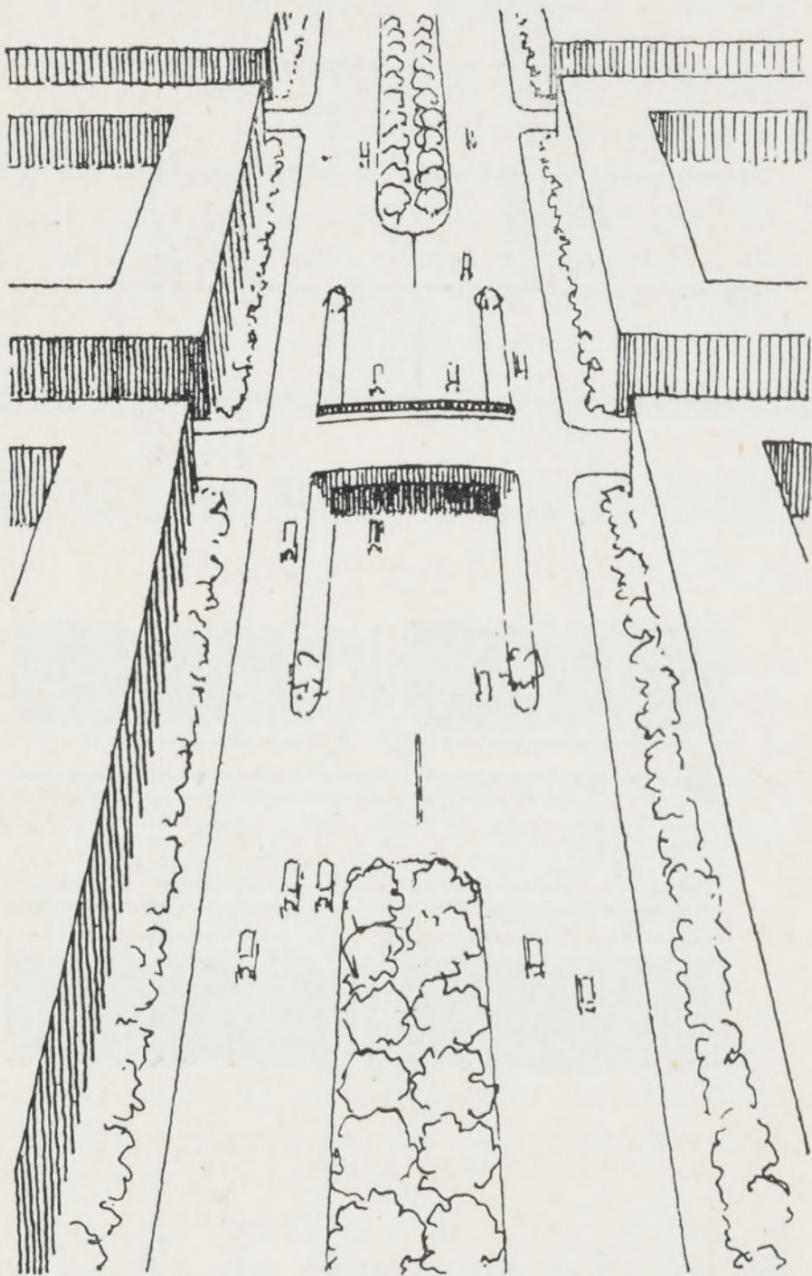
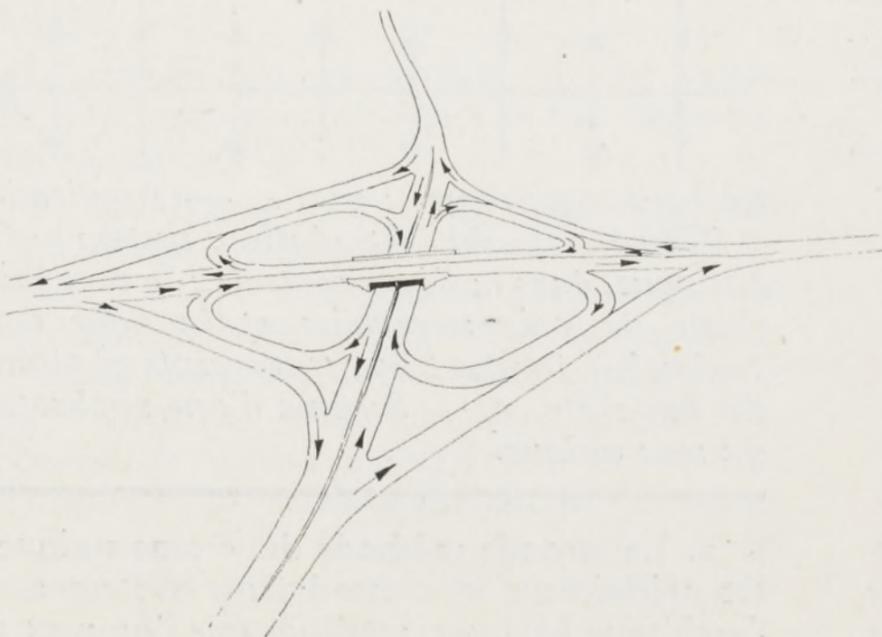


Fig. 2. — Croquis d'élévation. La voie centrale, à circulation rapide, a une largeur d'environ 20 mètres, tandis que les 2 voies latérales ont chacune 7 m. La pente de la voie centrale passant sous le pont est de 5 p.c.



niveaux, avec rampes d'accès, est plus praticable, et d'intéressants exemples ont été réalisés dans divers Etats d'Amérique (fig. 2bis).

3. La troisième méthode se rangeant dans la catégorie envisagée consiste dans l'aménagement aux intersections artérielles d'une place circulaire — « rotary traffic circle » (fig. 3) — ayant un rayon tel qu'il permet aux véhicules venant des voies secondaires, soit de pénétrer, soit de couper la voie principale.

4. Enfin, la dernière méthode de cette catégorie, la plus récente et dont aucune application n'existe encore, à notre connaissance, est celle inventée par l'architecte autrichien F. Malcher. Cette méthode, appelée « steadyflow system », entend supprimer toute intersection des voies de trafic, sans le secours de dénivellations ni de rampes. A l'occasion d'un plan général de circulation pour La Havane qu'il élaborait, l'architecte Malcher a approfondi considérablement l'étude du trafic automobile urbain, dont il a publié dans « The American City » une abondante et précieuse documentation. Le système qu'il préconise, s'il exige un minimum d'espace assez important, est pourtant suffisamment souple pour s'adapter aux innombrables cas du problème des carrefours urbains. Ne pouvant entrer ici dans le détail du « steadyflow system », nous nous bornons à en donner ci-après l'illustration schématique (fig. 4).

Telles sont les quatre méthodes actuelles de tracé urbanistique permettant la suppression, absolue ou relative, des intersections, méthodes qui se rangent dans la première catégorie, c'est-à-dire celle qui n'utilise pas les moyens artificiels de contrôle du trafic.

Dans cette même catégorie, on peut encore classer :

b) Le système de répartition des diverses classes de véhicules sur des voies particulières — système qui a pour but d'éviter le congestionnement des artères et par suite de leurs intersections. Dans ce système, il est généralement admis de séparer le réseau artériel qu'utilisent les véhicules pour passagers, du réseau servant aux lourds convois de marchandises.

Fig. 2bis. — Croquis d'élévation du croisement suburbain à 2 niveaux construit en 1930 dans l'Etat de New-Jersey, près de Woodbridge. — Ce système est appelé « cloverleaf » ou en feuille de trèfle.

c) Le perfectionnement du tracé des carrefours — système pratiqué en dernière analyse, lorsqu'il y a impossibilité d'appliquer l'une ou l'autre des solutions précédemment exposées. Ce système ne comporte aucun principe théorique puisqu'il se base uniquement sur le cas particulier envisagé, du carrefour dont il y a lieu de tirer le rendement maximum, sans compromettre la sécurité des piétons et des automobilistes.

d) Un dernier système — mixte, puisqu'il ne nécessite aucun aménagement artériel, et en plusieurs cas, aucun usage de contrôle artificiel, est celui du « sens unique » (« one-way street method »), système que l'on applique beaucoup en Europe, mais trop souvent sans plan générateur s'étendant à tout un quartier, voire à toute une ville.

Il y a trois méthodes d'application du « sens unique » :

1. Dans la première, toutes les voies parallèles ont successivement un sens de trafic opposé; de même toutes les voies perpendiculaires aux premières présentent, l'une après l'autre, une direction différente. On conçoit qu'un tel système n'a de valeur que s'il est appliqué à un ensemble urbain important. Dans ce système, en outre, les seuls arrêts sont ceux que nécessite, aux intersections, le passage des piétons.

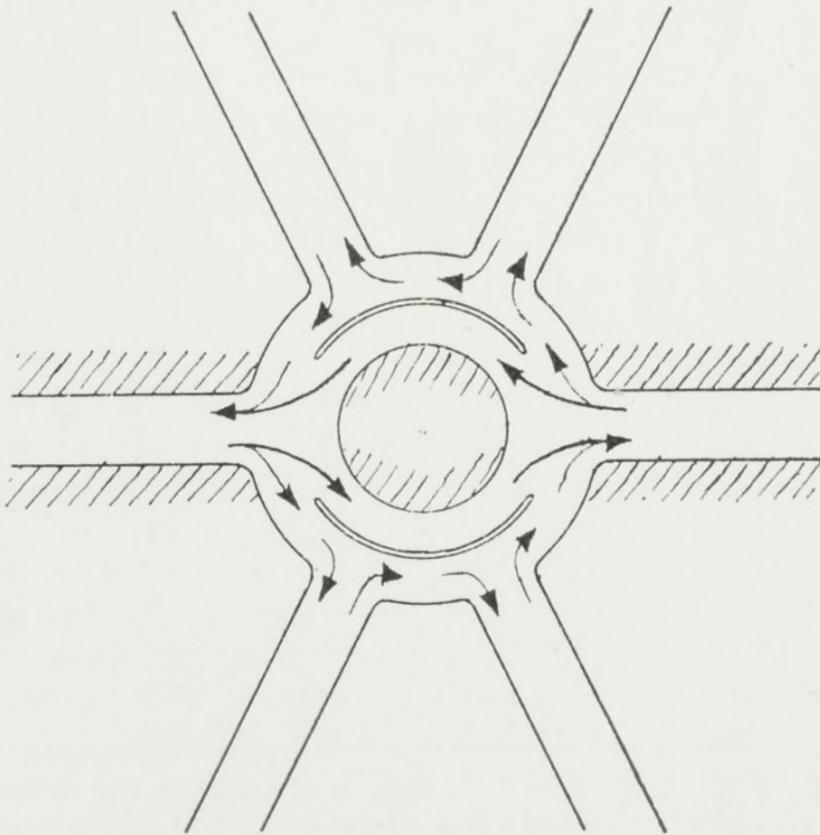
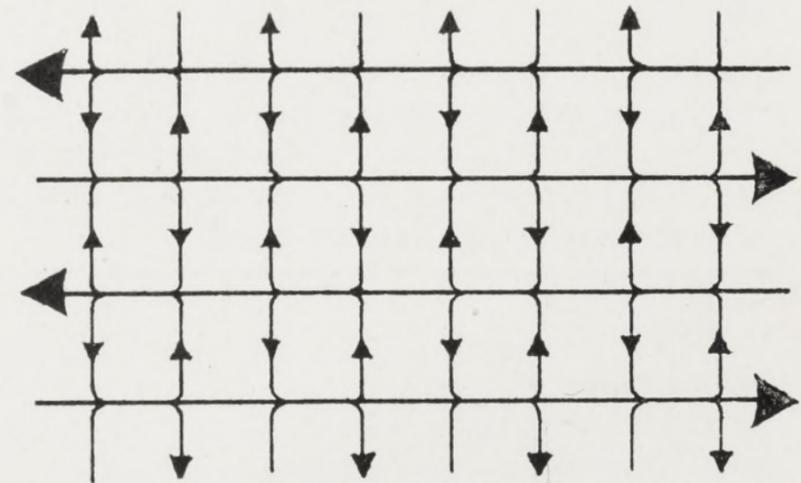
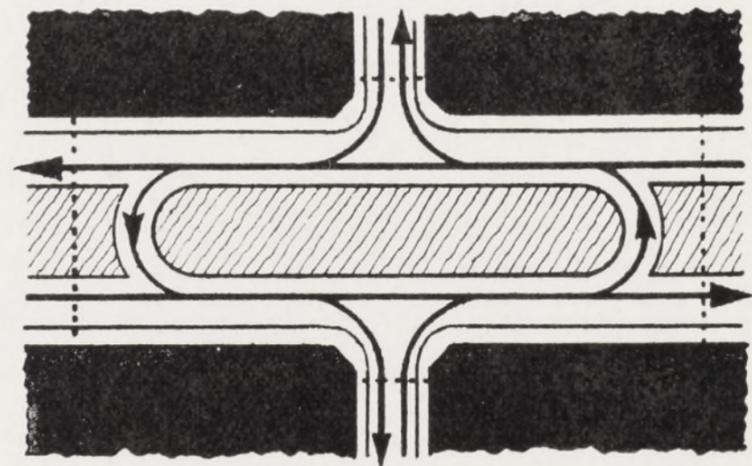
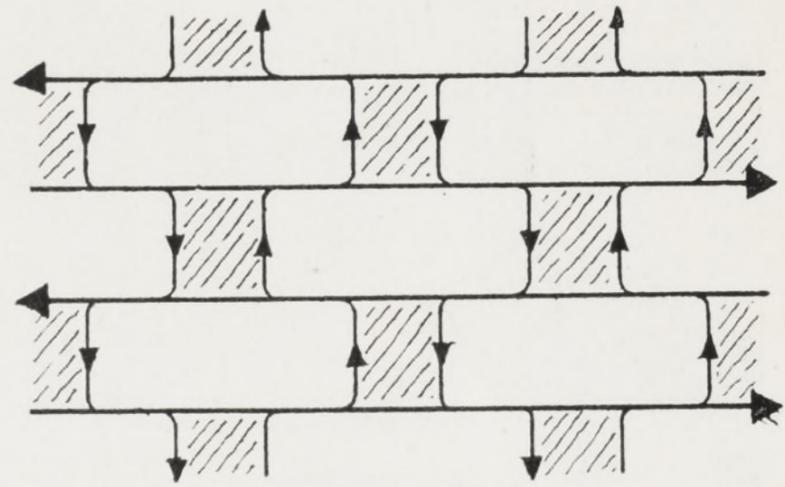


Fig. 3. — Type de « rotary traffic circle » aménagé à Washington. La zone hachurée indique la voie principale de circulation.



En haut et au centre : Fig. 4. — Application et élément-type du « steadyflow system ». On distingue, dans la figure centrale : la voie principale, la voie secondaire et la zone verte (hachurée), limitant les mouvements giratoires. En bas : Fig. 5. — Schéma d'une application du sens unique.

2. La seconde méthode du « sens unique » est précisément le « steadyflow system », de l'architecte Malcher, méthode que l'on peut dé-

T E K H N É

finir : la conjugaison du système précédent et de variantes des places giratoires (« rotary traffic circles »).

3. La troisième méthode donne à chaque voie, sur toute sa longueur le même sens unique de trafic. Dans ce système, qui ne supprime pas, comme le premier, les intersections, les rues parallèles ont, deux à deux, une direction opposée. Ce système, bien connu en Europe, a surtout l'avantage d'utiliser les voies

étroites des vieux centres urbains. Cependant, ce système nécessite un contrôle du trafic au moins aux intersections importantes.

Nous dirons ensuite quelques mots des solutions de la deuxième catégorie, celle qui groupe les systèmes se bornant à l'équipement des carrefours au moyen de personnel ou d'appareils de contrôle.

(À suivre.)

E. H.

Etude sur les Hospices pour vieillards

(voir « Tekhné » n^{os} 4 et 6, et « La Cité », n^o 6, pages 87 à 90)

En Hollande, les adversaires des chambres particulières invoquent généralement les raisons suivantes : elles sont plus coûteuses; le nettoyage des chambres particulières est plus difficile et exige plus de personnel; leur surveillance est malaisée.

Mais, en général, on se montre adversaire des anciens grands dortoirs.

A la Maison de retraite de Strasbourg, on a adopté un système mixte qui donne d'excellents résultats en permettant la classification des vieillards suivant leur caractère, leur instruction et leur éducation.

Outre les chambres à deux lits réservés en premier lieu aux vieux époux, la Maison de retraite de Strasbourg comprend environ 80 chambres à un lit et 20 dortoirs de 3 à 15 lits.

7. Les renseignements de l'étranger démontrent que le succès et la bonne tenue d'un hospice ne résident pas uniquement dans la construction, la disposition et la distribution de ses locaux.

L'hospice vaut, en général, ce que valent son directeur ou sa directrice et son organisation interne.

Ce qui frappe l'attention dans les grands hospices allemands et autrichiens, c'est l'application à ces établissements hospitaliers des nouvelles méthodes de travail et des machines en usage dans l'industrie, notamment en ce qui concerne les cuisines et leurs annexes: les appareils de cuisson perfectionnés; la substitution du gaz au charbon présentant l'avantage de la suppression de toute manutention des combustibles et des cendres; le moderne per-

colateur à café remplaçant la bourse désuète; les machines rotatives pour l'épluchage des légumes; les machines à laver la vaisselle mues à l'électricité remplaçant progressivement les hommes de peine voués au lavage à la main de toutes les assiettes; les glacières destinées à conserver les vivres périssables, les monte-charges, etc.

Dans maints hospices étrangers, l'attention de la direction est particulièrement portée sur les services qui contribuent à assurer le bien-être et le confort des pensionnaires et à maintenir ceux-ci en bonne santé.

C'est ainsi que le service médical ne se borne pas à faire à l'établissement une courte visite, à demander à la direction si personne n'est malade et à prescrire éventuellement quelque médicament.

On s'y montre plus soucieux de conserver une bonne santé aux vieillards et de prolonger ainsi leur existence. *La médecine préventive y joue un rôle plus important que chez nous.* Une telle orientation peut être aisément donnée dans une commune où existe un hôpital avec tous les services généraux et spéciaux.

Le service des bains, l'hygiène et la propreté des vieillards devraient nous préoccuper davantage.

C'est ainsi qu'en Suisse maints hospices sont dirigés par des infirmières diplômées qui veillent à l'hygiène et à la propreté des vieillards.

La nourriture des vieillards ne fait pas, en général, chez nous, l'objet des mêmes préoccupations que dans certains hospices étrangers que nous avons visités.

On y évite avec soin la suralimentation, les substances indigestes et les repas abondants qui provoquent si souvent chez les vieillards des accidents dangereux.

On leur sert davantage des aliments faciles à mastiquer ou réduits en bouillie et en purée, car leur denture est souvent mauvaise et la digestion s'opère plus lentement chez eux que chez les adultes.

Bref, le régime prescrit dans ces hospices est moins toxique et peut-être moins carné et, en tout cas, moins empirique.

Il convient d'établir dans nos hospices une autre réforme en ce qui concerne les repas.

Aux grandes tables, bordées de bancs qui donnent aux réfectoires un aspect triste et morne, il convient de substituer de petites tables pour deux, quatre ou six pensionnaires maximum où ceux-ci se placent selon leurs amitiés, leur caractère, leur instruction ou leur éducation, ce qui contribue à rendre l'atmosphère des réfectoires beaucoup plus intime et plus agréable.

Le couchage des vieillards a aussi une grande importance.

Si l'hospice comprend de grands dortoirs, il faut classer, autant que possible, les vieillards par catégories correspondant davantage à leur éducation, à leur instruction, à leur caractère, à leur mentalité; cette classification améliore sensiblement l'existence des pensionnaires, en favorisant leur repos et leur tranquillité et en évitant les discussions et les disputes.

Le règlement de la maison de retraite de Strasbourg porte :

« En réunissant des pensionnaires dans une même salle, on prendra soin de grouper des personnes de même instruction et éducation ou liées par amitié ».

Cette sage prescription, nous ne l'avons jamais rencontrée dans un règlement d'hospice en Belgique.

Les réfectoires et les salles de réunions doivent avoir un aspect plus agréable et plus familial : ils seront garnis de quelques meubles et gravures, chromos, lithographies ou tableaux.

En Hollande, nous avons vu des réfectoires vraiment riants.

Les sièges seront faciles et pratiques et garnis autant que possible de coussins qui pourront être confectionnés par les vieilles femmes

à l'aide de matières premières fournies par l'administration.

Il y aura également des fauteuils.

La plupart de nos hospices pour vieillards indigents en sont dépourvus.

Pour éviter l'oisiveté et le désœuvrement, le travail sera considéré comme une distraction.

Il convient d'utiliser au mieux les aptitudes des pensionnaires valides qui consentent à travailler : les femmes aideront au service de la maison; les hommes travailleront quelque peu au jardin, s'occuperont à divers services, entre autres à celui des réparations, d'aucuns possédant une certaine instruction, pourront se rendre utiles au service administratif en faisant quelques écritures.

Il faut engager les pensionnaires à travailler, mais sans la moindre contrainte.

Aucun horaire ne réglera la durée du travail; la liberté la plus complète sera laissée aux vieillards et ainsi ils estimeront à l'égal d'une distraction les quelques moments qu'ils passeront à se rendre utiles à la maison.

Une gratification, pour leur permettre d'acheter quelques douceurs et de s'accorder quelques menus plaisirs sera accordée aux pensionnaires travailleurs.

Le problème des distractions à accorder aux vieillards hospitalisés fait l'objet des préoccupations des hospices suisses, hollandais, allemands et autrichiens.

On ne s'y borne pas, comme en Belgique, à mettre à la disposition des pensionnaires quelques jeux de cartes, de bac et de dominos.

Les vieux et les vieilles disposent de journaux, de publications, parfois même d'une bibliothèque. Mais, dans ces pays, la loi sur l'instruction obligatoire a produit de meilleurs résultats et le nombre d'illettrés est moins élevé que chez nous.

Beaucoup d'hospices étrangers sont pourvus d'un appareil de T. S. F., d'autres de phonographes.

A la « Raathuis voor ouden van dagen van de Diaconie der Gereformeerde Kerk », de Dordrecht, il y a un orgue.

Dans certains hospices hollandais, on accorde une fois par année une semaine de vacances avec argent pour le voyage.

Dans d'autres, on paie un voyage en autocar aux pensionnaires.

Dans son nouvel hospice de 1,200 lits, la

LACITE

ARCHITECTURE • URBANISME • ART PUBLIC

ANNÉE 1932

VOLUME X

NUMÉRO 7

L'ARCHITECTURE EN BELGIQUE

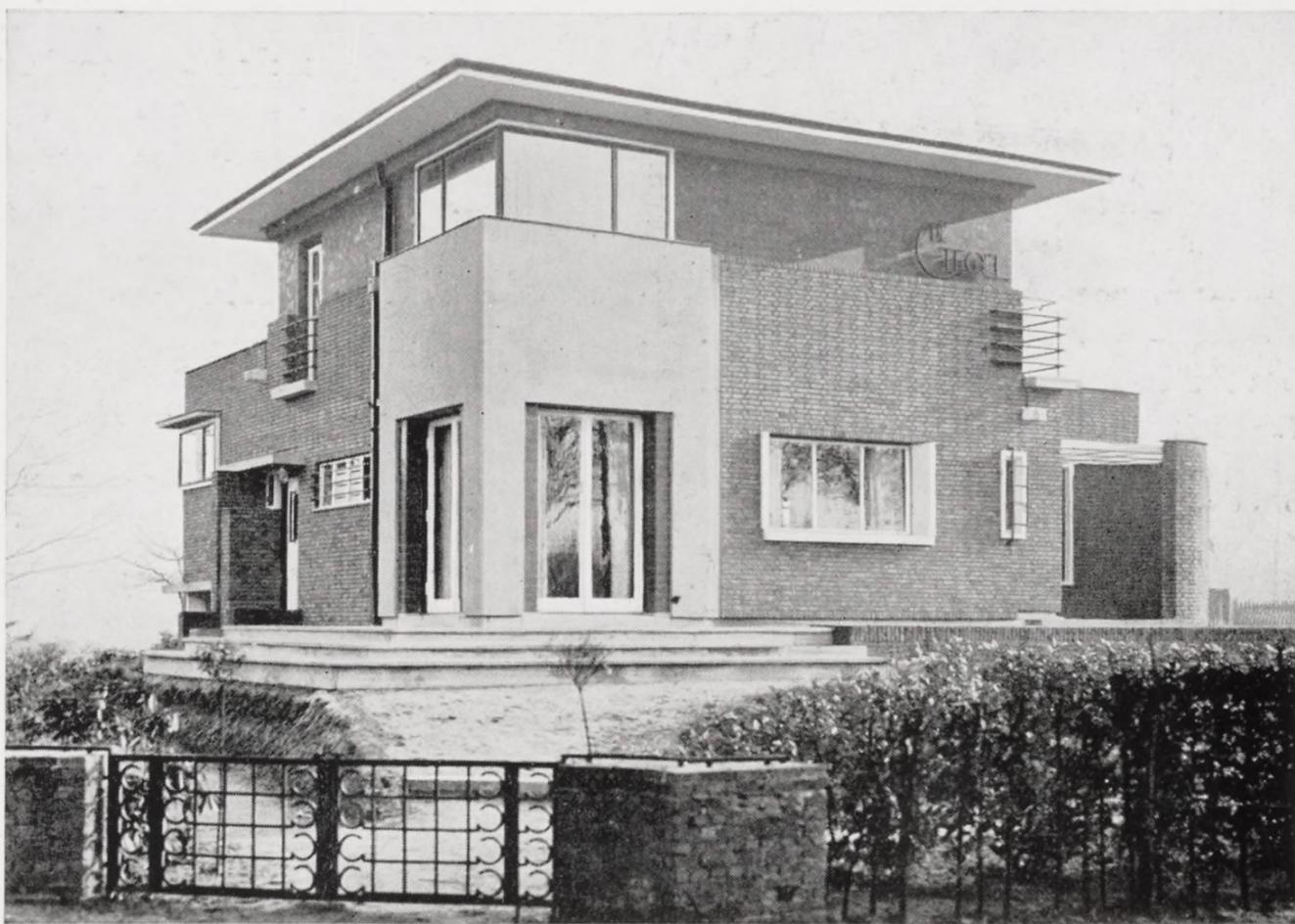
LE PRIX ANNUEL D'ARCHITECTURE VAN DE VEN

Si le nombre des œuvres présentées au concours de cette année fut sensiblement inférieur à celui de l'an dernier — soixante contre cent et une — il convient cependant d'observer que la valeur moyenne de ces œuvres fut digne d'intérêt, et selon nous, mieux accusée qu'au précédent concours. La tâche du jury fut donc particulièrement difficile. Cela expliquera sans doute que le jugement paraît moins satisfaisant que celui de l'an dernier alors que, sur cinq œuvres primées, trois surtout — celles des architectes de Koninck, De Ligne et Van Steenberghe — reçurent une récompense pour le moins méritée.

L'œuvre de l'architecte R. Van der Aa, qui obtient le Prix Van de Ven 1932, nous semble d'un intérêt moindre; d'aspect "pittoresque" peut-être, elle n'est pas exempte de fautes qu'il faut mettre sur le compte d'un trop grand souci du décor.

Les œuvres de MM. Van Nueten et Duesberg — respectivement 1^{re} et 2^{me} mentions — offrent des qualités beaucoup plus certaines. Une exécution soignée leur confère, à toute deux, une valeur que ne dément pas la simplicité franche de leur aspect.

La petite construction des architectes anversois Vanden Broeck et Laforce dénote sans nul doute un goût, quelque peu "artiste"; mais cela n'est pas suffisant pour en faire un modèle d'architecture moderne. Que vient faire, par exemple, cet auvent qui ne protège pas l'entrée, et semble avoir glissé pour assombrir une baie déjà compromise par un vitrail décoratif? De l'œuvre présentée par l'architecte G. Brunfaut, on a retenu une façade, celle où la société propriétaire exigeait de la part du constructeur le plus de concession, quant à l'aspect. Voici donc une réalisation



Villa à Brasschaet. Architecte R. Vander Aa. Prix Van de Ven 1932.

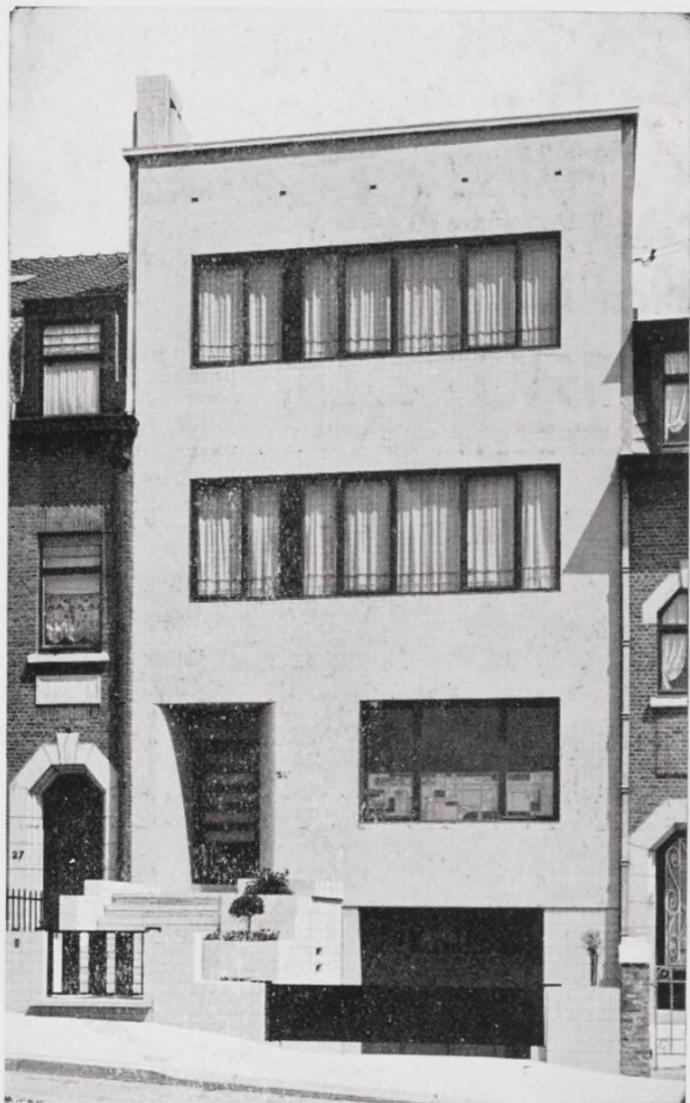
d'importance et d'ailleurs intéressante à plus d'un titre, mais dont on ne souligne qu'un côté très accessoire.

Ce fait regrettable nous rappelle que l'an dernier nous mettions en garde, pour la seconde fois, contre les jugements qui tendent à faire du Prix Van de Ven un concours de façade. Nous ne cesserons point de le redire : — l'architecture moderne a, depuis longtemps, cessé d'être une question d'aspect; il faut aller bien plus profond pour en trouver les caractères essentiels. Plus précisément, il importe, avant de juger de la valeur d'une œuvre d'en scruter attentivement le plan, qui participe de la fonction sociale de l'architecture; et il faut aussi approfondir la valeur de la méthode constructive choisie par l'architecte, et apprécier si celui-ci a pû mener à bien la mise en œuvre de cette méthode. Si tout cela est fait non superficiellement, on aura des chances de juger sainement de la valeur

d'une œuvre d'architecture moderne. Et c'est, après tout, cette valeur que le Prix Van de Ven entend récompenser.

Ajoutons, pour terminer, que parmi les travaux non primés se trouvaient plusieurs constructions d'un très réel intérêt, notamment un ensemble de bâtiments variés dû à un architecte gantois, ainsi que quelques villas et maisons de rapport. La participation d'architectes anversois fut digne d'attention, non seulement par le nombre, mais aussi par la qualité des travaux.

—
A titre documentaire, nous reproduisons ci-après les principaux passages du rapport du jury; celui-ci était composé de MM. F. Blockx (S.R.A.A.), E. Deheneffe (Assoc. Arch. Namur et Luxembourg), L. François (S.C.A.B.), S. Leurs (V.A.V.), G. Moureaux (S.A. Verviers) et J. Moutschen (A. Arch. Liège) :



Habitation à Laeken (Bruxelles).

Architecte Ch. Van Nueten. Première mention.

« La villa construite à Brasschaet par l'architecte Robert Vander Aa, s'impose dès le début, par son plan pittoresque quoique très simple s'exprimant par des masses qui ne manquent pas de mouvement, malgré une belle homogénéité. Certains morceaux, comme l'entrée et la corniche sont heureux. L'utilisation de la brique témoigne d'une facture très sûre et dépourvue d'artifices.

» La première mention attribuée à M. Ch. Van Nueten pour sa maison, rue Mont Saint-Alban à Laeken, se justifie par l'équilibre de sa façade très modeste, entièrement revêtue de céramique. Son caractère de sincérité, sa netteté, sa sobriété ont rallié tous les suffrages.

» La seconde mention a été attribuée à M. A. Duesberg de Verviers, pour une villa à Heusy-Verviers. Le plan très bien étudié, est exprimé par des façades en briques et en béton très franches, bien plantées dans



Villa à Heusy-Verviers. Architecte A. C. Duesberg. Deuxième mention.

Habitation à Hoboken.

Architectes Vanden Broeck et Laforce.
Troisième mention.

le paysage et réalisant un ensemble coloré et vigoureux. Les détails, des agencements intérieurs sont remarquables de bon goût.

» La troisième mention fut dévolue pour une petite habitation à Hoboken, à MM. Vanden Broeck et Laforce. Cette habitation en briques a un plan un peu particulier, vraisemblablement, étroitement adapté aux exigences de l'habitant, et qui s'exprime en une façade et des détails qui ont de l'allure par leur hardiesse et du caractère par leur intransigeance.

» La quatrième mention revient à M. Gaston Brunfaut pour l'une de ses réalisations à logements multiples, solide et simple à Bruxelles. Ce programme aride entre tous, a été réalisé avec une entière franchise de moyens.

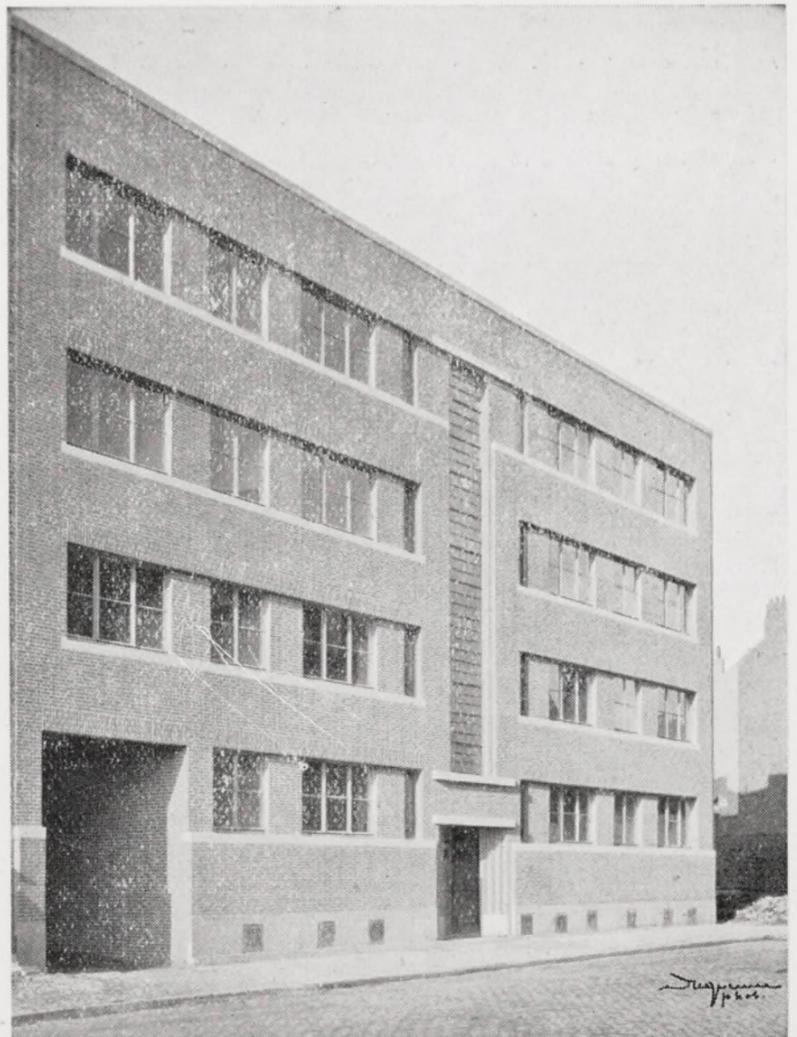
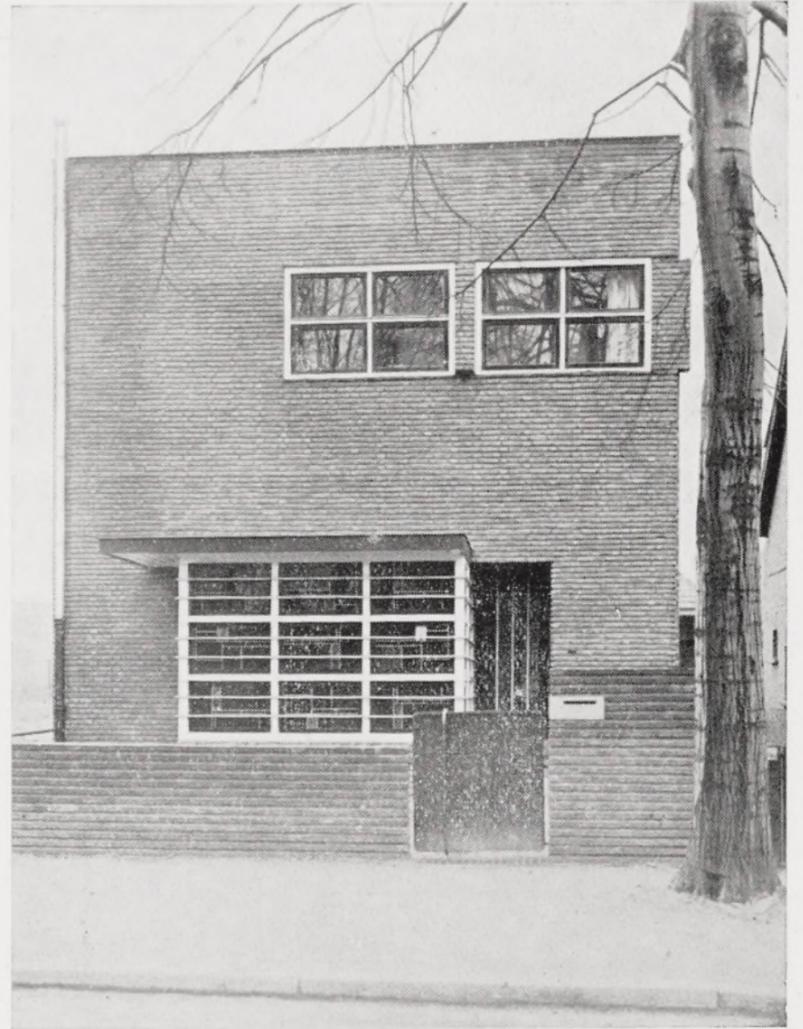
» Le jury témoigne à M. Van de Ven toute sa satisfaction de voir réunies, malgré la dureté des temps, tant d'œuvres méritoires et lui renouvelle tous ses remerciements pour le succès, sans cesse croissant, remporté par sa féconde initiative.

Le Rapporteur,

(signé) J. Moutschen. »

Complexe de logements économiques à Bruxelles.

Architecte G. Brunfaut. Quatrième mention.



COMPLEXE DE LOGEMENTS ÉCONOMIQUES A BRUXELLES

Architecte : G. BRUNFAUT

On aura lu, au cours de l'article précédent, comment le jury du Prix d'Architecture Van de Ven a cru pouvoir mettre en évidence, de façon fort inattendue, ce que l'on peut considérer comme un détail secondaire de l'œuvre récente que vient de terminer l'architecte Gaston Brunfaut. Nous savons, en effet, que ce constructeur, désireux de pouvoir réaliser l'essentiel de sa conception, a cru bon, pour ménager celle-ci, de concéder quelques détails d'aspect de la façade sur rue. C'est là une tactique à laquelle bien des circonstances actuelles contraignent très souvent. Mais dans le jugement que l'on porte sur un travail d'architecture, il importe de ne pas mettre l'accessoire avant le principal.

C'est pourquoi nous voudrions donner quelques détails sur le problème posé à l'architecte et sur la solution, digne d'attention, que celui-ci adopta. On verra qu'une telle réalisation exprime des principes généraux très actuels et bien établis; et l'on n'oubliera pas qu'en Belgique c'est précisément à pouvoir réaliser de tels principes que l'on peut mesurer les convictions d'un architecte — et les obstacles, parfois énormes, auxquels il a eu à faire face.

LE PROBLÈME

Une société bruxelloise d'Habitations à bon marché a fait l'acquisition d'un terrain d'environ 24 m. sur 80 m. La forme de ce terrain est sensiblement rectangulaire, et le petit côté constitue la façade sur rue. L'axe longitudinal du terrain est à peu près parallèle à l'orientation est-ouest. A front de rue

le terrain sera enserré par les bâtiments voisins, tandis que l'extrémité ouest du lot est limitée par un bloc assez élevé d'appartements pour classes moyennes. L'architecte a dès l'abord son action limitée par un budget restreint, et, ce qui est inévitable, par une manière de servitude « esthétique » : la façade sur rue doit « plaire » aux administrateurs de la dite société. Les logements à construire seront destinés, d'une part à des petits ménages ouvriers, d'autre part à des familles nombreuses à revenus modestes.

SOLUTION

Se basant sur la disposition du terrain, son orientation et son entourage, l'architecte adopte le parti de trois blocs parallèles, appuyés au nord contre la mitoyenneté. Le bloc à front de rue livrera l'accès vers l'intérieur du lotissement; les deux blocs intérieurs, de longueur moindre que le premier, bénéficieront d'une insolation maxima. Cette insolation, ainsi que l'aération naturelle des faces de chacun des trois blocs, sont favorisées par le fait d'un espacement suffisant entre les trois bâtisses — espacement dont la longueur est supérieure de quelques mètres à la hauteur des blocs. Le schéma de la page 103 (en haut) indique clairement le parti d'implantation des trois blocs; ajoutons que le bloc 3 est, lui aussi, séparé de l'immeuble voisin qui ferme le lotissement à l'ouest par un espace libre d'environ 18 m. Enfin, notons que ce sont des jardins qui bordent le terrain au sud.



Complexe de logements économiques, Bruxelles.

Vue générale.

(Photo Duquenne.)

Outre l'allée carrossable qui, de la rue, dessert les deux blocs intérieurs, l'ensemble du terrain non bâti est traité en jardin : pelouses, quelques arbres et une haie de rosiers bordant le terrain au sud et à l'ouest*.

LES LOGEMENTS

Le bloc, situé à front de rue, comprend seize appartements, dont quinze comportent cuisine, salle commune, deux chambres et une salle de bain; le seizième logement, au rez-de-chaussée, étant plus réduit du fait de l'entrée carrossable par où l'on accède à l'intérieur du lotissement.

Pris isolément, le plan-type de ce bloc s'apparente aux plans déjà classiques d'appartements minima. Il nous semble toutefois

* Un coin de jeu pour petits enfants avait été proposé par l'architecte, mais fut rejeté par la Société.

que la forme triangulaire donnée aux courtes d'aérage des salles de bain est défavorable. En outre, le groupement par quatre appartements à chaque étage compromet un élément qui nous paraît indispensable : l'aération transversale des logements. Les plans des logements du bloc 3 sont à ce point de vue mieux établis. Destinés aux familles nombreuses, ils comportent : cuisine, salle commune, bain, terrasse et trois chambres à coucher. Une parfaite adaptation à l'orientation eut fait disposer les chambres à l'est. Certains trouveront que les terrasses ménagées en façade pourront compromettre le bon éclairage des cuisines. Il nous semble, aussi, que ces terrasses étant d'usage ménager, il eut été souhaitable qu'elles fussent accessibles de la cuisine plutôt que de la salle commune.

Ce bloc 3 comporte 8 logements, tandis que

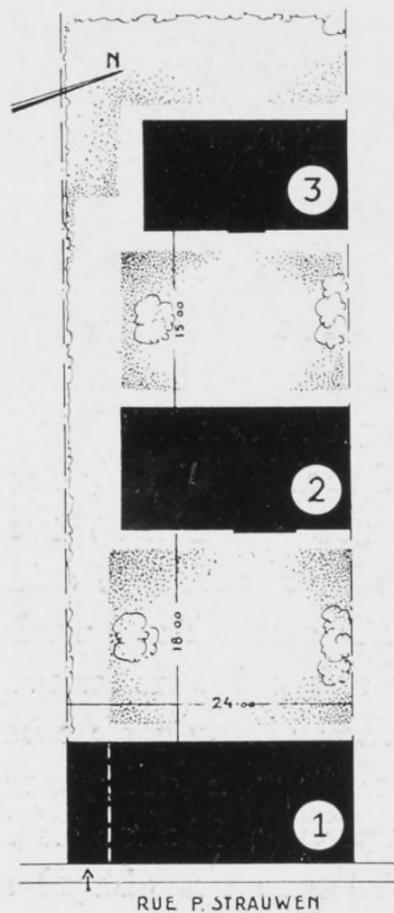
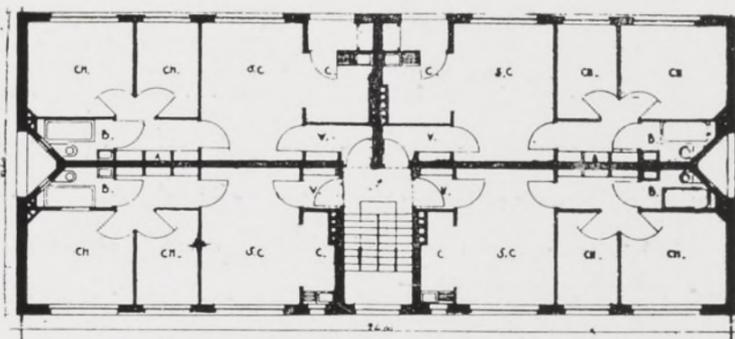


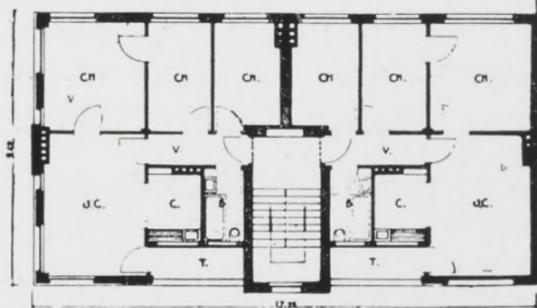
Schéma montrant le parti d'implantation des trois blocs de logements.

Une telle disposition peut être opposée à celle de l'impasse bruxelloise traditionnelle, où l'on sacrifie à l'utilisation du terrain l'aération et l'insolation des bâtiments.

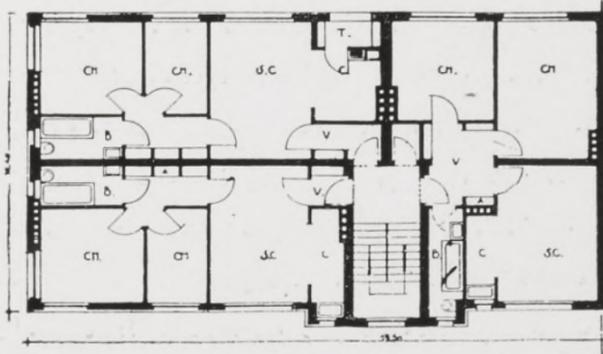


Plans d'un étage de chacun des trois blocs.

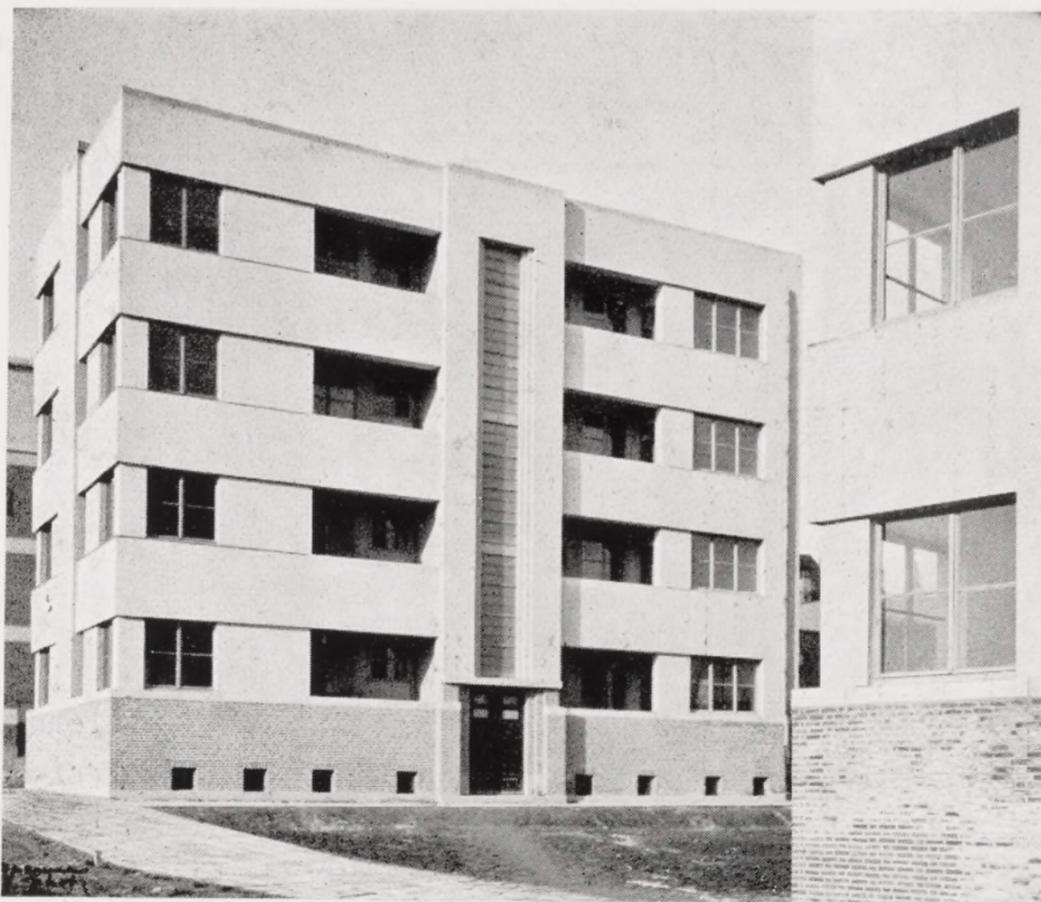
Bloc 1, comportant seize logements (pour petits ménages) disposés par groupe de quatre à chaque étage.



Bloc 3, comportant huit logements (pour familles nombreuses) disposés par groupes de deux à chaque étage.



Bloc 2, comportant douze logements disposés par groupes de trois à chaque étage.



Vue partielle du complexe, montrant la façade est du second bloc.

(Photo Duquenne.)

le bloc 2 en comprend 12, dont 8 de disposition semblable aux logements du bloc 1. Les quatre logements proches du mitoyen, tout en paraissant plus vastes semblent un peu disproportionnés — chambres trop vastes, recoin-cuisine et salle de bains trop réduits.

Ajoutons, pour terminer ce bref aperçu, que la construction de ces blocs fut faite suivant les moyens traditionnels — maçonnerie de briques, toiture plate asphaltée, éléments portants en béton armé, châssis en bois, enduit extérieur au ciment, plafonnage intérieur, etc. — moyens traditionnels auxquels dût recourir l'architecte pour des raisons d'économie, surtout, et de facilité de main-d'œuvre.

Les quelques critiques que nous avons faites au sujet des plans des logements édifiés

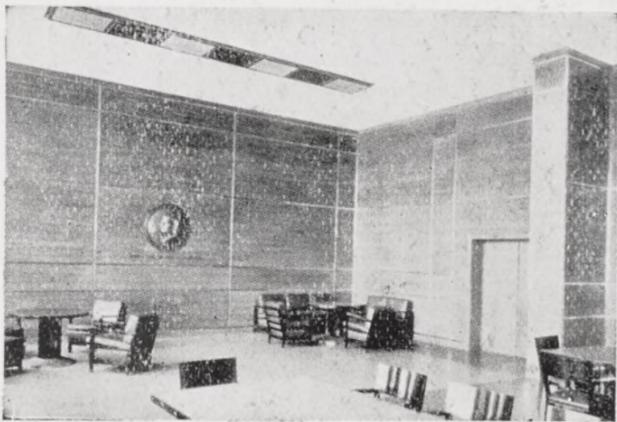
ne feront pas perdre de vue l'intérêt de cet ensemble digne de la plus grande attention. Pareilles réalisations, sur des bases saines et réfléchies, sont trop rares dans notre pays et dans nos villes, pour qu'on ne leur accorde pas l'estime qu'elles méritent certainement. Si elles n'atteignent pas, en importance et en perfection, la valeur des réalisations étrangères, il faut en accuser surtout les autorités et les sociétés de construction, qui sont, chez nous — ne l'avons-nous pas assez répété ? — fort peu ouvertes aux manifestations rationnelles, tant en architecture qu'en urbanisme.

Le complexe édifié par G. Brunfaut a surtout le mérite d'un judicieux parti d'implantation des bâtiments. Pour l'architecture il manifeste, de la part de son auteur, une volonté sérieuse de perfection que ne dément point la simplicité d'aspect qu'expriment les diverses constructions.

L'ARCHITECTURE INTERNATIONALE

Batiments administratifs et commerciaux.

ALLEMAGNE



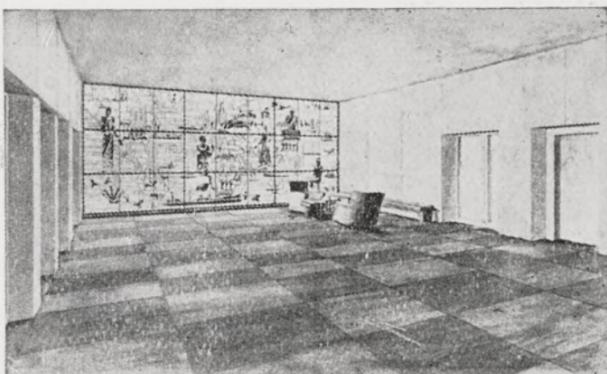
Siège d'une Association Syndicale à Berlin. Architecte M. Taut.

(D'après " Die Baugilde ", Berlin, 25-II-31.)



Siège de la Société "Zeppelin", à Stuttgart. Architectes Bonatz et Scholer.

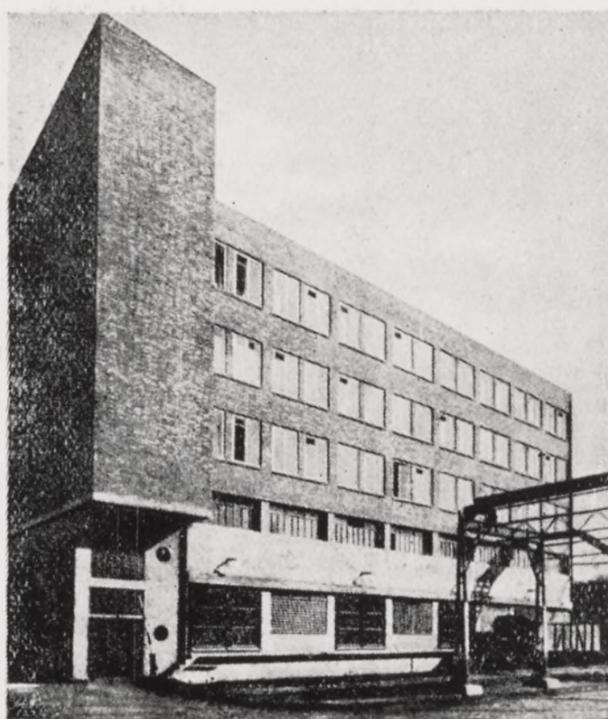
(" Warmuths Monatsh. ", août 1931.)



Salle de réception de l'immeuble "Shell", à Berlin. Architecte Fahrenkamp.

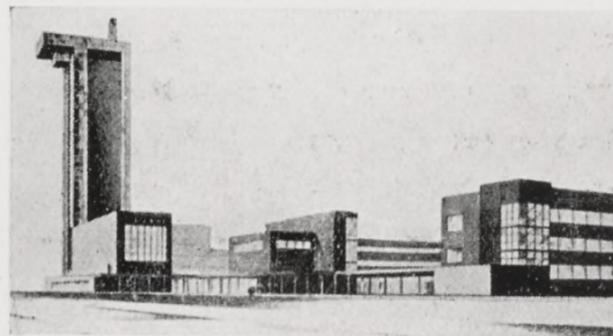
(" Bauwelt ", N° 31.)

On trouvera réunis ci-après un certain nombre des plus caractéristiques bâtiments d'administration et de commerce édiflés au cours de ces deux dernières années en Europe et aux Etats-Unis.



Siège de la Société "Phœnix", à Harbourg. Architectes Distel et Grubitz.

(D'après " D. B. Z. - Deutsche Bauzeitung ", N° 61-62.)



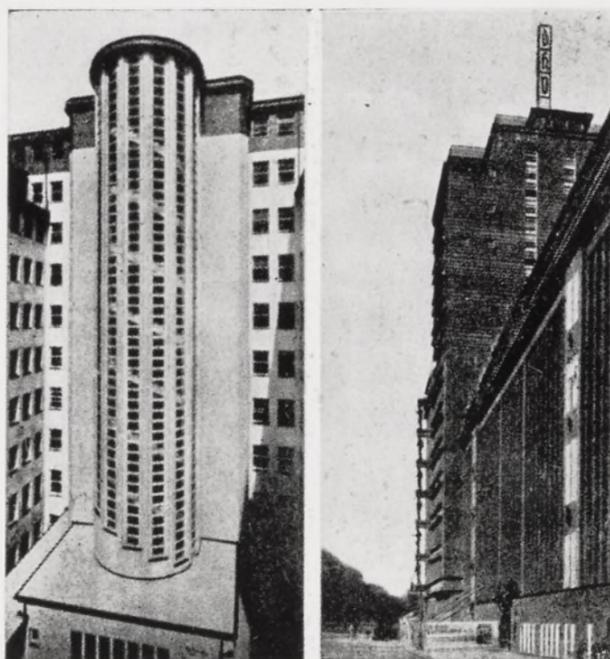
Projet pour le nouveau bâtiment de l'Administration municipale de Harbourg. Architecte Gutkind.

(" Die Baugilde ", N° 17.)



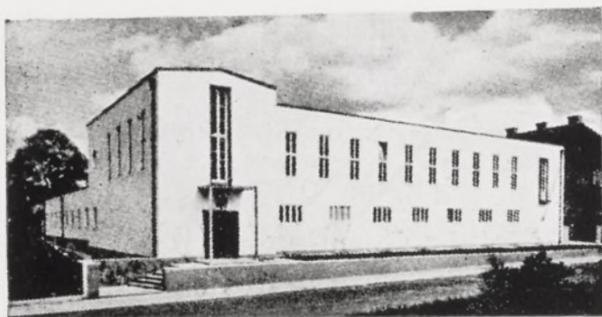
Immeuble des Assurances Sociales à Berlin.

Architecte Reuter et collaborateurs.
(" Bauwelt ", N° 32.)



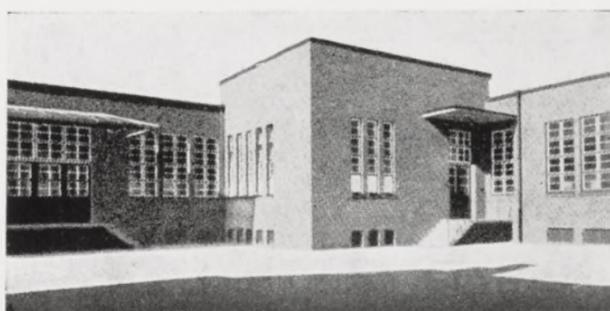
Nouveau gratte-ciel à Hambourg.

Architectes Skapp et Vortmann.
(" D. B. Z. - Deutsche Bauzeitung ", 75-76.)



Magasins à Memmingen.

Architecte Freyberger.
(" Deutsche Bauhütte ", N° 19.)



Magasins de la firme " Maggi " à Hammeln.

Architectes Röpe et Sassenhausen.
(" Deutsche Bauhütte ", N° 18.)



Siège de l'Administration des Chemins de fer méridionaux.

(" Ostdeutsche Bauzeitung ", N° 37.)



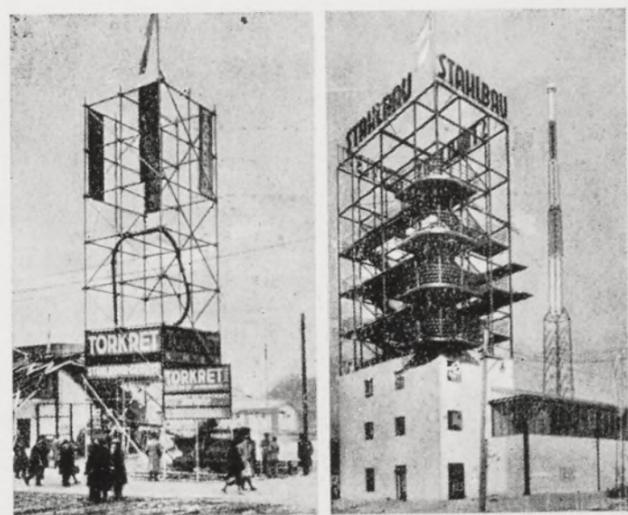
Siège d'Associat. Syndicale à Francfort.

Architectes Taut et Hoffmann.
(" Das Neue Frankfurt ", N° 9.)



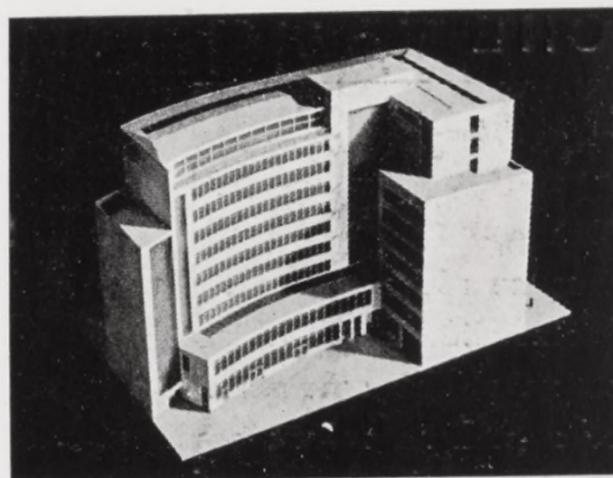
Détail extérieur des Grands Magasins Breuninger à Stuttgart.

Architectes Eisenlohr et Pfennig.
 Nous reviendrons ultérieurement sur cette remarquable construction à ossature métallique, récemment terminée à Stuttgart. Caractéristiques : 37 m. de haut — 1500 m² — intéressant système de construction moderne.
 (D'après "Moderne Bauformen", sept. 1931.)



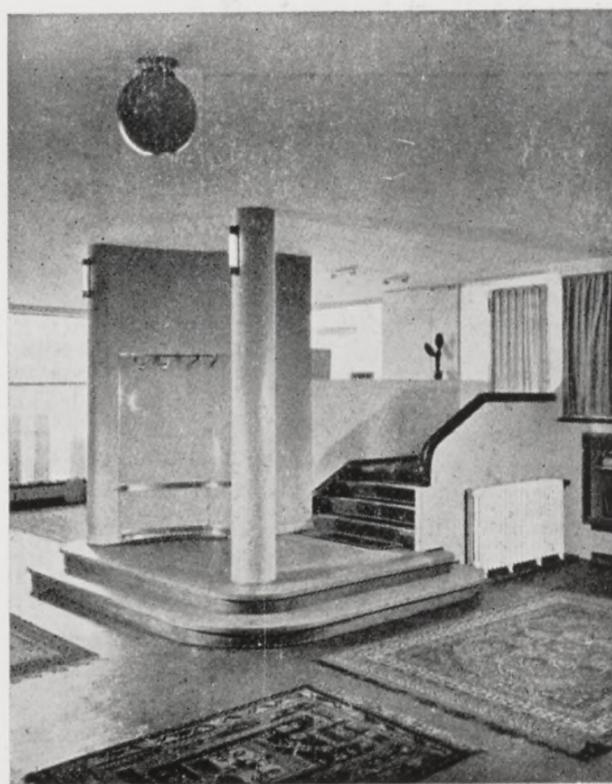
Immeuble à ossature métallique, présenté à la Foire de Leipzig, par la Société Torkret.

(*"D. B. Z. - Deutsche Bauzeitung"*, 69-70.)



"Columbus Haus" (maquette), Berlin.

Architecte E. Mendelsohn.
 Ce vaste bâtiment est conçu de manière à pouvoir être transformé totalement dans son aménagement intérieur.
 (*"Architektur u. Bautechnik"*, 31-VI-31.)



Intérieur de magasin.

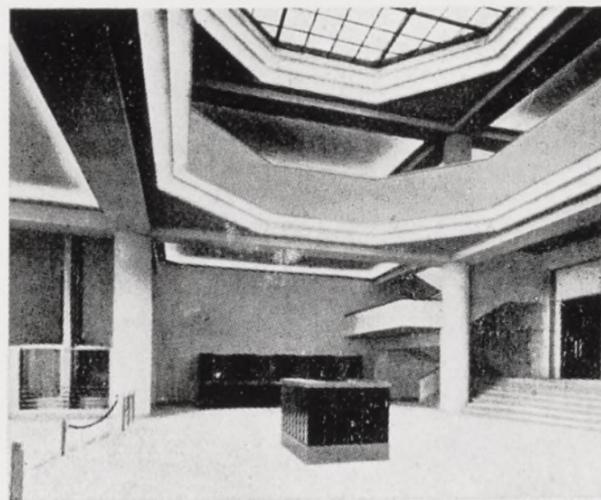
Architecte Gebhardt.
 (D'après "Moderne Bauformen", sept. 1931.)

AUTRICHE



Petit magasin à Vienne.

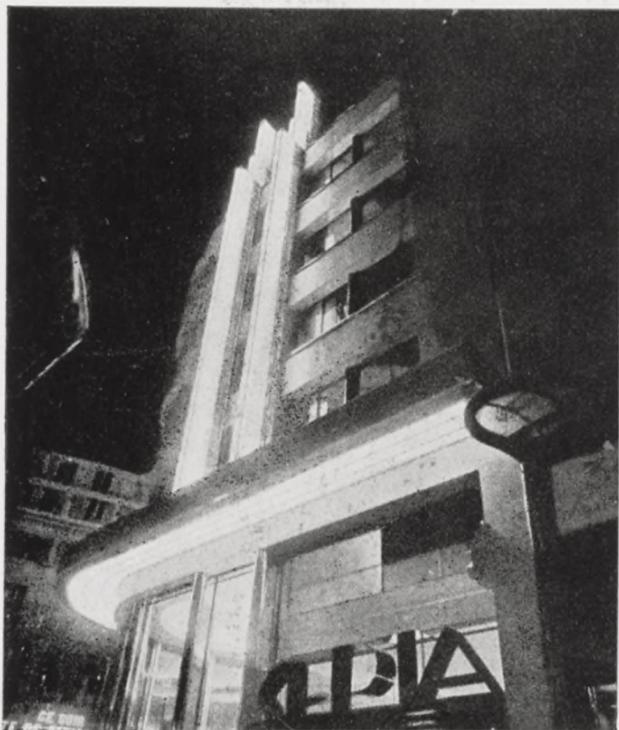
Architecte Wiesner et collaborateurs.
(" Bau- u. Werkkunst ", juin.)



Hall d'un bâtiment administratif.

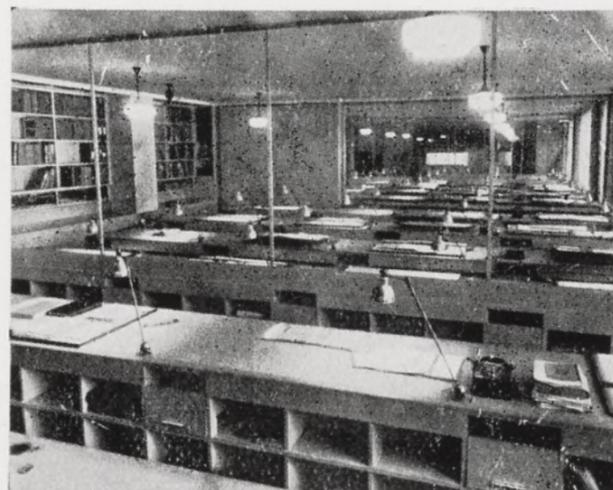
Architectes Bourgon et Chevalier.
(" La Construction Moderne ", N° 45.)

FRANCE



Immeuble Ford, à Paris.

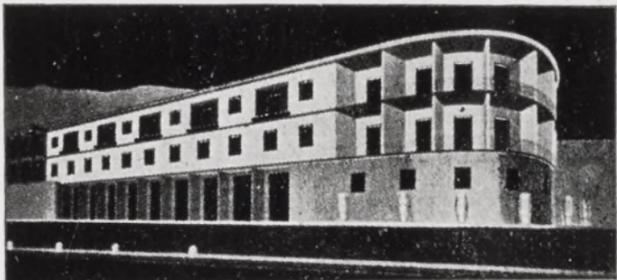
Architecte M. Roux-Spitz.
Nous avons parlé déjà de cette construction non
dépourvue d'intérêt.
(" La Construction Moderne ", N° 48.)



Intérieur de bureau.

Architecte M. Roux-Spitz.
(" L'Architecte ", Paris, VI-31.)

ITALIE

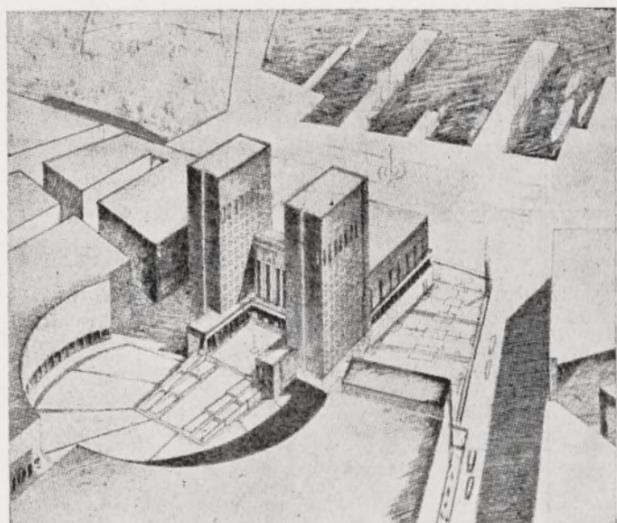


Immeuble à Messine (projet primé).

Architecte Libera et collaborateurs.

(" Architettura ", Milan, N° 8.)

NORVÈGE



Nouvel immeuble pour l'Administration Municipale à Oslo.

Architectes Arneberg et Poulsson.



Immeuble de bureau, Prague.

Architecte Jaugillar.

(" R. I. A. Budapest ", N° 1.)

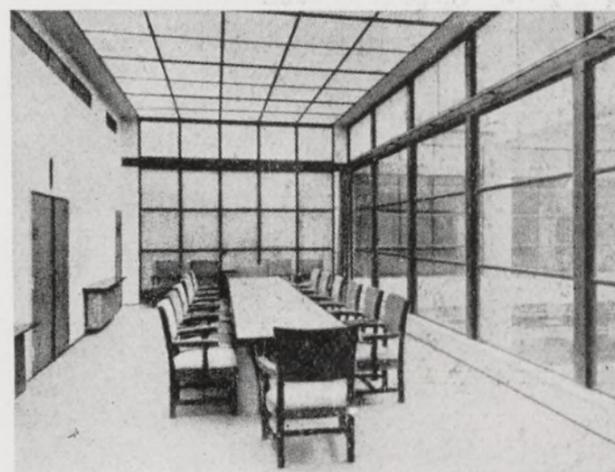
TCHÉCO-SLOVAQUIE



Banque de Moravie à Brno.

Architectes Fuchs et Wiesner.

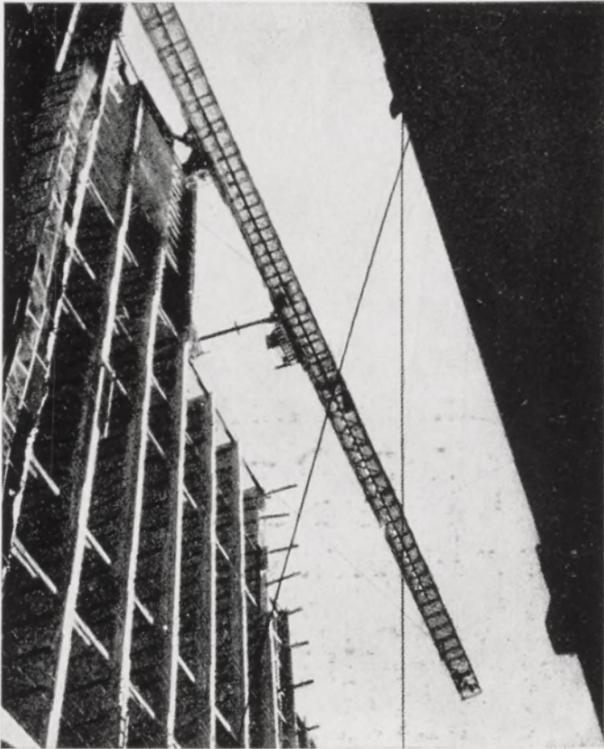
Très remarquable bâtiment à ossature métallique.



Banque de Moravie. Salle du Conseil.

(Voir les revues " Stavitel " et " Bauwelt " N° 36.)

U. S. A.



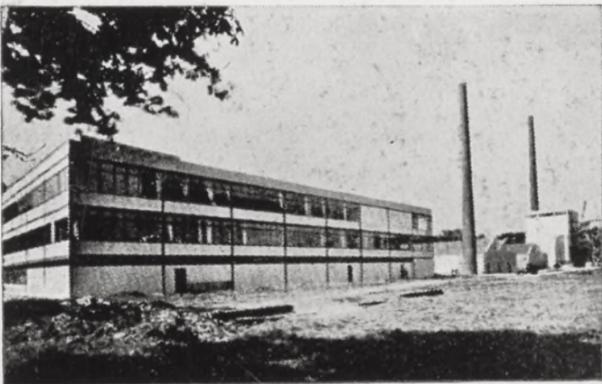
Montage d'un gratte-ciel à New-York.
(D'après " The Architectural Forum ", août/31-II.)



Un des récents gratte-ciels de New-York.

(D'après " Art et Industrie ", Paris, VIII-31.)

Quelques constructions industrielles.



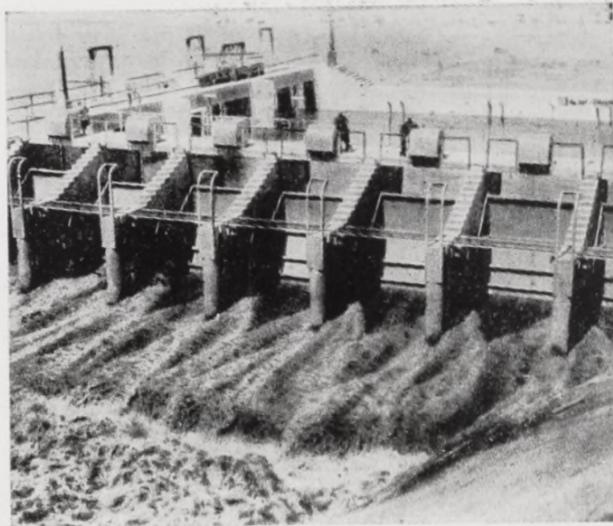
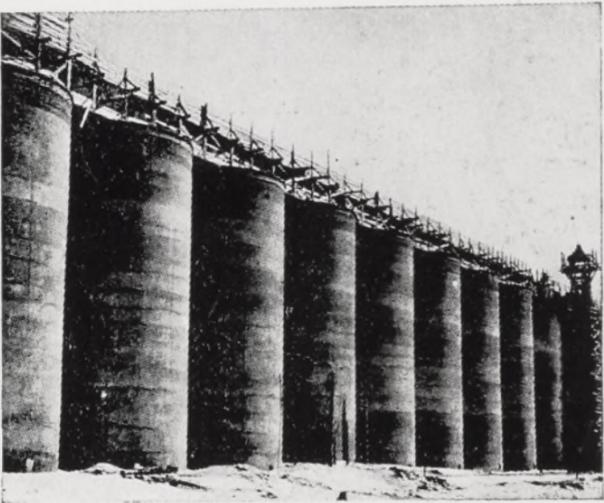
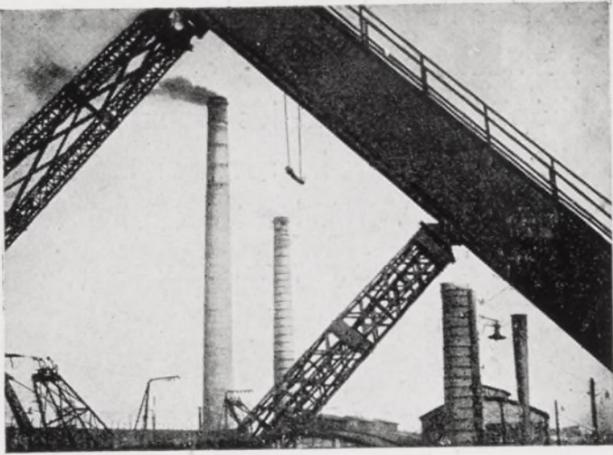
Usine pour la fabrication de produits caoutchoutés à Berlin (Cöpenick).

Architectes Korn et Weitzmann.



Idem.

Cette intéressante construction a été analysée en détail dans les revues " Bauwelt " (9-IV-31) et " Stavitel " (N° 6).

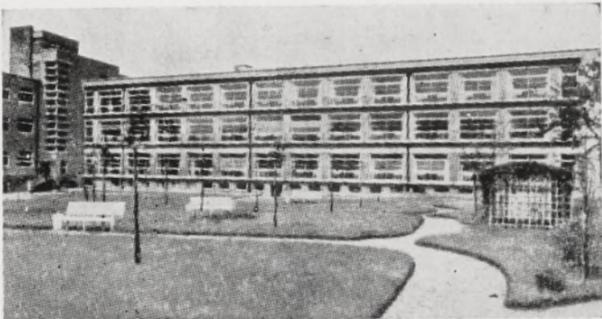


Les trois clichés ci-dessus sont exécutés d'après la remarquable revue documentaire " L'U.R.S.S. en construction ".

En haut : Puits de pétrole, à Gorlovka.
A gauche : Construction de silos pour l'industrie chimique.
A droite : Barrage, à Ravat.

Hôpitaux, Sanatoria, Maisons de repos.

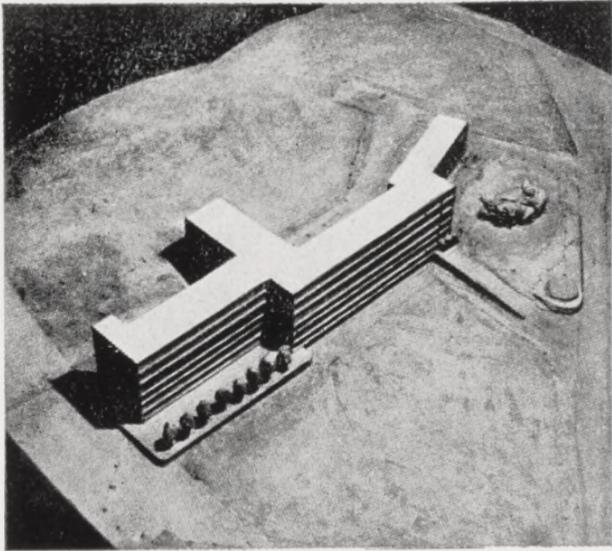
ALLEMAGNE



Hôpital à Zwenkau. Architecte H. Koch.
(D'après " Die Baugilde ", N° 11; une grande partie de ce numéro contient de bonnes études sur l'hôpital.)



Projet d'Hôpital pour Zagreb.
Architectes Stein et Zorn.
(D'après la revue " Baumeister ", qui consacre son numéro 9 au problème de l'hôpital moderne.)



Hôpital pour Gmünd.

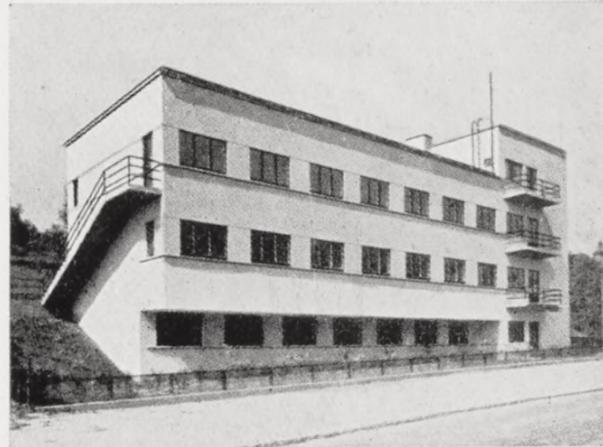
Architecte R. Gutbier.

(D'après " Bauwettbewerb ", VI-31.)

AUTRICHE



N. B. — Nous signalons à ceux de nos lecteurs qu'intéresse particulièrement le problème architectural de l'hôpital moderne les deux numéros spéciaux publiés, l'un par la revue munichoise " Der Baumeister " (9-IV-31), l'autre tout récemment par la revue " Stavba ", de Prague (N° 5, année 1932).

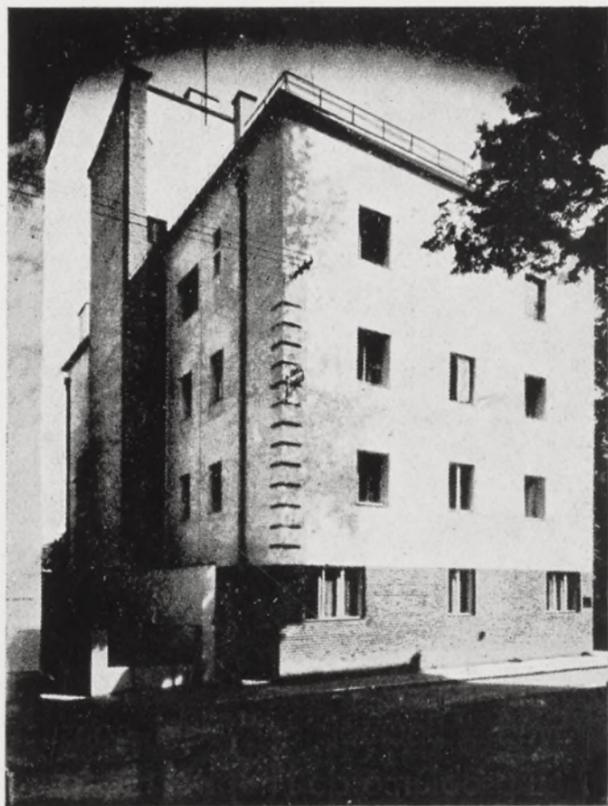


Maison de repos pour la jeunesse ouvrière, Vienne.

Architecte A. Brenner.

(" Das Neue Frankfurt ", N° 8.)

TCHÉCO-SLOVAQUIE



← Ci-contre :

Hôpital pour tuberculeux à Vienne.

Vaste bâtiment conçu pour répondre aux dernières exigences de la thérapeutique.

(" Bau- u. Werkkunst ", VIII-1931.)

Ci-contre :

Sanatorium à Bratislava.

Architecte Szalatnai.

(" Slovensky Stavitel ", Bratislava, N° 3.)

T E K H N É

ville de Vienne a fait construire un théâtre à l'usage des vieillards.

En Suisse, on intéresse les fournisseurs de l'hospice aux distractions à donner aux pensionnaires. Quelquefois, une société de chant ou de musique vient donner une audition. Régulièrement, des dames viennent faire des lectures ou des récitations.

Les hospices de notre pays devraient s'adresser aux artistes, aux amateurs, aux sociétés dramatiques, de chant, de musique, qui sont nombreuses, et même aux écoles où on apprend la déclamation pour faire passer chaque semaine quelques moments agréables aux vieillards.

À Bruxelles, des progrès sérieux ont été faits, dans ce domaine, à l'Hospice de l'Infirmier, rue du Canal. Une société, « Le Sou du Vieillard », a été constituée par des habitants charitables du quartier, en vue de donner aux hospitalisés des fêtes et des réjouissances et de leur procurer plus de bien-être.

En deux ans, cette société a distribué aux 500 vieillards de cet hospice, plus de 50.000 francs en dons en nature et en argent et elle a organisé, en outre, plusieurs fêtes et concerts.

III. LES HOSPICES ET LOGEMENTS POUR VIEUX EPOUX

L'hospice pour vieillards des deux sexes dont nous venons de faire, à larges traits, une description tant au point de vue de sa situation, de sa construction et de sa disposition intérieure, que de son organisation interne, serait une œuvre « incomplète » si le sort des vieux conjoints indigents n'était pas assuré.

Quel est celui qui leur est actuellement réservé?

Maintes commissions d'assistance se voient contraintes — faute d'installations suffisantes

— de séparer les vieux époux indigents qui ont combattu, lutté, peiné, travaillé ensemble pendant de longues années, tantôt en accordant à l'un des conjoints un secours en argent et en faisant admettre l'autre dans un hospice, tantôt en les plaçant tous deux dans des asiles de vieillards parfois très éloignés l'un de l'autre.

Il faut donner aux vieux époux indigents la possibilité de finir leurs jours ensemble, de remonter ensemble le cours de leur existence, de reparler de leurs espoirs et de terminer leur vie dans la quiétude, la tranquillité et la paix.

Il existe en Belgique et dans d'autres pays voisins des institutions intéressantes pour vieux ménages indigents qui peuvent nous servir de modèles.

Dans notre pays, ces institutions revêtent des formes diverses et ont des caractères différents.

La première forme consacre l'hospitalisation des vieux ménages indigents comportant l'entretien complet, c'est-à-dire le logement, le feu, la lumière, la nourriture et le vêtement.

À cette fin, une chambre particulière, meublée, chauffée et éclairée est mise à la disposition des vieux conjoints. Ceux-ci prennent généralement leurs repas au réfectoire commun avec les autres pensionnaires. Souvent, ils mangent à une table spéciale, mais ils restent soumis à la discipline générale de l'hospice.

C'est le régime en vigueur à Bruxelles au Refuge des vieillards aux Ursulines et dans d'autres hospices du pays.

C'est la forme généralement la moins prise pour les vieux époux, parce qu'ils sont obligés de manger au réfectoire commun et sont soumis à la discipline générale de l'hospice, comportant toujours une limitation de la liberté et de l'indépendance.

(À suivre.) Auguste MERCKX.

(D'après « L'Action Communale ».)

LUMINAIRE = BRONZES = SERRURERIE = FER FORGÉ

Selon le goût de JADIS et celui d'AUJOURD'HUI

BOIN-MOYERSOEN

Ateliers : 24, Rue d'Albanie

142, Rue Royale, BRUXELLES.

ECHOS, INFORMATIONS & COMMUNIQUÉS

LONDRES 23 MAI 1932

V^e CONGRES INTERNATIONAL DES VILLES ET POUVOIRS LOCAUX

Malgré les difficultés de l'heure, le grand Congrès international de Londres s'annonce comme devant être une grande manifestation de collaboration internationale.

D'ailleurs, les deux questions qui se trouvent à l'ordre du jour sont d'une importance capitale et leur examen doit intéresser tous ceux qui se préoccupent de voir nos administrations publiques se maintenir ou se hausser à la hauteur des tâches multiples qui sont de plus en plus dévolues à leur activité.

La première question est celle de la gestion, de la direction effective des affaires communales.

Par à travers le monde, de nombreux systèmes sont pratiqués. Ils ne donnent pas tous satisfaction, c'est-à-dire qu'ils n'assurent pas tous, au même degré, un rendement, que l'on pourrait qualifier d'industriel, aux efforts et aux dépenses des administrations.

L'examen de cette efficience, de ce rendement, est très difficile à faire.

Vaut-il mieux une direction toute *politique* (le Bourgmestre belge — le Maire français), une direction par une capacité *administrative technique* (système de l'oberbürgermeister allemand, du city manager américain), une direction *désignée par le pouvoir central* et responsable vis-à-vis de lui seul (système du podestat italien)?

La seconde question n'est pas moins importante.

Elle s'occupe de la *préparation et du perfectionnement du personnel communal*.

Ici encore, il s'agit d'assurer le maximum de rendement à la machine administrative.

La capacité du personnel est certainement un facteur essentiel, tant dans les administrations publiques que dans les entreprises privées.

Le Congrès qui siègera les 23-24 et 25 mai, sera suivi de visites à Londres, dans des villes voisines et dans diverses régions d'Angleterre, Pays de Galles et d'Ecosse.

On s'attend à un nombre important de délégués et spécialistes des administrations publiques, ainsi qu'à une large participation des particuliers intéressés.

Le Congrès de Londres affirmera, d'une manière intense, un désir et une volonté de collaboration pacifique intermunicipale.

Ceux de nos lecteurs qui seraient désireux de prendre part à ce Congrès peuvent s'inscrire à l'Union des Villes, 3bis, rue de la Régence, à Bruxelles.

PARIS. EXPOSITION D'ART MODERNE EN 1937.

Sur l'initiative de la Société des artistes décorateurs, il s'est constitué à Paris, en novembre dernier, un Comité d'études pour une exposition internationale d'art moderne à Paris en 1937. Ce Comité, dont le siège est au pavillon de Marsan, comprend les représentants accrédités de la Société des artistes décorateurs, du Salon d'automne, de la Société des architectes modernes, de la Société française des urbanistes, de l'Union des artistes modernes, de la Société des artistes français, de la Société nationale des beaux-arts, de la Société des gens de lettres, de la Société des auteurs dramatiques, de l'Association des compositeurs de musique moderne, de l'Association de la presse artistique. Son président est M. Frantz Jourdain, son premier vice-président, M. Louis Bonnier, ses vice-présidents MM. François Carnot, Paul Follot, Joseph Hériart, Adolphe Dervaux.

Le Comité d'études a décidé d'ouvrir, avec l'appui de la direction des beaux-arts et de la Ville de Paris, un concours accessible à tous les Français, pour un avant-projet d'emplacement, de plan d'ensemble et d'accès à l'Exposition.

Le jugement aura lieu en juillet prochain. Il sera suivi d'autres concours ouverts aux auteurs des projets architecturaux, désignés par le jury pour l'étude des projets qui seront présentés par le Comité, en temps utile, aux pouvoirs publics.

Le programme détaillé de ce concours, ainsi que la composition du jury, seront publiés incessamment.

LAUSANNE. L'EXPOSITION D'ARCHITECTURE ET DE SPORT a été transférée récemment de Genève à Lausanne. Cette inté-

T E K H N É

ressante manifestation groupe près de 400 photos, plans et maquettes de stades, terrains de jeux et installations sportives de tout ordre. Diverses conférences publiques ont été organisées pour souligner l'intérêt de ce domaine qui unit étroitement l'architecture au sport, largement compris.

GENEVE. IMMEUBLE CLARTE, tel est le nom que porte la maison de verre que termine actuellement Le Corbusier, en collaboration avec P. Jeanneret et J. Torcapel. L'architecte A. Sartoris écrit ces quelques détails, au sujet de la construction de l'Immeuble Clarté :

« Cette ossature métallique, en fers assemblés à la soudure autogène électrique, sans aucun rivet, est de lignes pures et agiles; elle pèse cependant 250.000 kilos. Les deux petites faces de l'immeuble sont en maçonnerie de blocs creux, doublés d'une cloison de briques, alors que toutes les parties extérieures de maçonnerie qui ne sont pas encore terminées seront revêtues de pierre polie et les deux grandes faces de 52 m. de longueur seront constituées par des vitrages en double épaisseur de verre ».

STUTTGART. — EXPOSITION DU WERKBUND 1932. Le projet d'exposition du Werkbund à Stuttgart a été quelque peu retardé, par suite de la situation économique actuelle. Toutefois, le travail d'organisation générale se poursuit, sous la direction du Groupe Wurtembergeois (Dir. G. Stotz) et en liaison avec le bureau principal, composé des architectes Gretsch, Schneck, Hilberseimer, Reich et Schmidt. Dès à présent, la collaboration des Associations autrichienne, suisse, suédoise et anglaise est assurée.

BRUXELLES. A LA CHAMBRE D'ARBITRAGE ET DE CONCILIATION DU BATIMENT. A la suite d'une réunion plénière des délégués des diverses Associations d'Architectes et organismes professionnels du bâtiment, le Comité exécutif de la Chambre d'Arbitrage et de Conciliation du Bâtiment de Bruxelles est ainsi constitué pour l'année 1932 :

Président : Le Clerc, Paul, architecte;
Premier Vice-Président : Maeck, Henri, géomètre;

Deuxième Vice-Président : Monnoyer-Rommelaere, entrepreneur;

Secrétaire : Dhuicque, Marcel, architecte;

Trésorier : Cnappelinckx, Jean, entrepreneur;

Commissaire : Pigeolet, Arthur, entrepreneur;

Greffier : Duchêne, Emile.

Le greffe est établi 55, rue de la Brasserie, à Ixelles.

ANVERS. PALAIS DES SPORTS. Le concours organisé pour l'obtention de projets de façade pour le Palais des Sports d'Anvers a réuni une quinzaine de travaux. Le Jury, composé de deux représentants de la Société du Palais des Sports et de trois architectes (MM. De Backer, Delvaux et Francken), a établi le classement suivant : 1. Maeremans, architecte à Anvers (exécution); 2. J. R. Van Hoenacker, Anvers; 3. A. George, Anvers; 4. J. Chabot, Malines; 5. Ceulemans et Van Santvliet, Borgerhout. En outre, trois primes d'encouragement furent décernées.

LIEGE. EXPOSITION D'ARCHITECTURE. « Le fait est trop rare pour passer inaperçu et l'initiative des jeunes architectes liégeois mérite vraiment d'être encouragée : ils se sont mis à l'œuvre avec foi et audace, ils ont fait montre d'initiative et de talent et leur exposition fut un succès. Pouvait-on attendre autant de notre ville où, il faut l'avouer, il ne reste pas mal de retard à combler? »

Donc, cette exposition d'architecture rationnelle était organisée par le journal « L'Equerre » avec l'aide de la revue « Anthologie » en la salle Koenig, rue de l'Université, 19, à Liège.

Dans la salle moderne réalisée avec un goût très sûr, sous la direction des jeunes Architectes, se trouvent exposés des photos, plans.

Toute cette exposition marque une tendance sûre que les jeunes éléments de chez nous semblent adopter avec enthousiasme et dont les idées sont propagées par une jeune revue « L'Equerre ».

La compréhension des plans était en outre assurée par la mise en place de matériaux nouveaux : revêtements, meubles d'acier, panneaux, tapis en caoutchouc, dalles caoutchoutées, portes et châssis métalliques, vitrage sans mastic, briques flammées, éclairage et illumi-

nations, et cet ensemble, même pour le profane, constituait, grâce à sa présentation, une excellente leçon de choses qui restera utile pour beaucoup ».

(Extrait de « La Wallonie »,
du 11-2-32.)

Questions Techniques

UN NOUVEAU MODE DE CHAUFFAGE.

L'Office international d'hygiène publique (octobre) donne quelques détails sur une nouvelle mode, d'origine britannique, semble-t-il; celle du chauffage des maisons par les plafonds, qui vient d'être appliquée au palais de l'ambassade britannique à Washington. La chaudière, les condenseurs et pompes de refoulement sont à la cave et les serpentins de chauffage sont disposés à plat, à deux centimètres au-dessus du plafond. La température de l'eau n'y dépasse jamais 50°. Le parquet de la pièce au-dessus gagne un ou deux degrés. La chaleur du plafond est rayonnée comme par un soleil obscur. Le plafond est à 46°. L'air, au centre de la pièce, est à 15°; et à 50 centimètres du parquet, à 17°. Or, dans ces conditions, nous est-il dit, on se sent aussi bien chauffé que dans une pièce munie de radiateurs, où l'air serait à 20°.

ALIMENTATION EN ELECTRICITE DES GRANDS IMMEUBLES.

La Société Provinciale du Gaz et de l'Electricité (Provinciale), Société Anonyme, chaussée d'Ixelles, 133, Bruxelles, nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la question de l'alimentation en électricité des grands immeubles question qui, de ces derniers temps, a présenté certaines difficultés.

En effet, les constructeurs de tels immeubles et notamment de ceux à appartements multiples, ont parfois perdu de vue que les règlements des distributeurs d'électricité prévoient généralement que, lorsque la puissance électrique qui est nécessaire pour l'immeuble est importante (plus de 10 kw. installés pour l'ensemble d'un même immeuble pour nos sociétés), il est impossible d'assurer une alimen-

tation électrique par le réseau de distribution ordinaire à basse tension, et il faut envisager le raccordement au réseau à haute tension.

Cette dernière disposition entraîne l'installation d'une cabine de transformation dans la propriété, ce qui demande qu'un local soit prévu, à cet effet, dans la construction. Ce local qui doit mesurer environ 3 m. 50 de largeur pour la façade sur 4 m. 50 de profondeur et 2 m. 50 de hauteur sous plafond, doit avoir un accès direct de la rue.

Il est facile de prévoir un tel aménagement lors de la confection des plans, mais lorsque la construction est commencée, ceci devient très difficile et plus onéreux pour le propriétaire de l'immeuble.

En outre, les négociations et exécutions spéciales amènent des retards dans la fourniture d'électricité qui, bien entendu, ne commence qu'après la mise en service de la cabine de transformation.

Les propriétaires des immeubles où ces difficultés surgissent ont alors tendance à reprocher à leur architecte de n'avoir pas prévu la question de l'emplacement de la cabine électrique.

C'est pour éviter ces ennuis aux propriétaires, aux architectes et à elle-même, que la Société Anonyme Provinciale a cru devoir s'adresser plus particulièrement aux architectes qui sont le mieux à même de prévenir ces difficultés.

Ses services sont, pour le surplus, à leur disposition pour tous renseignements dont ils pourraient avoir besoin lors de l'établissement de leurs projets.

**Favorisez les Firmes
qui confient leur publicité**

à LA CITE

**revue de progrès
architectural et technique**

BIBLIOGRAPHIE

ADOLF LOOS. Les Editions *Cres et Cie*, 11, rue de Sèvres, Paris (VI^e), viennent d'augmenter leur collection « Les Artistes nouveaux » par un livre sur Adolphe Loos, ayant comme auteur Franck Gluck.

Adolf Loos est un des maîtres de l'architecture viennoise, un des précurseurs qui, dès 1893, commença la lutte pour l'art moderne, le vrai, le pur. Ses œuvres laisseront l'empreinte de ses recherches et nous pouvons apercevoir dans la suite de ses œuvres la différence marquante entre l'Art et la Mode.

Ici, la preuve est manifeste, il suffit de méditer sur un de ses travaux : « Maison au bord du lac de Genève », construite en 1904.

« Rien, certainement, n'est plus nécessaire que de montrer au jeune architecte de son époque son devoir de servir un besoin ».

Trente-deux belles reproductions en héliogravure nous font assister à l'évolution de l'architecture d'Adolf Loos, et l'on pourrait comparer des maisons de 1904 avec des œuvres d'aujourd'hui.

Les Editions *Cres* ont présenté d'une façon artistique ce livre d'architecture.

JOZEF COCAR, par le D^r Z. Wirth. Aux Editions « Les Maîtres de l'Architecture », Genève.

Cet ouvrage, fort bien illustré, retrace la très active carrière de l'architecte tchèque bien connu. Elève et disciple de Jan Kotera, Cocar entra dans la vie architecturale tchèque vers 1905. Ses travaux personnels, jusqu'à la fin de la guerre 1914-18, témoignent, comme chez plusieurs constructeurs d'Europe Centrale à cette époque, de véritables audaces, mais souvent aussi d'une recherche souvent trop prépondérante d'originalité à tout prix.

Dès l'année 1924, Gocar semble avoir acquis la maîtrise de son travail. Le fonctionnalisme de ses constructions est plus direct, moins tourmenté par des préoccupations d'aspect. Rappelons que son Pavillon de la Tchéco-Slovaquie à Paris, en 1925, fut un des rares bâtiments d'esprit moderne que connut cette « foire internationale », où la France fit preuve d'un si général mauvais goût.

L'œuvre la plus considérable de Jozef Gocar est sans conteste la réurbanisation de sa ville

natale, Hradec Kralové, située à une centaine de kilomètres à l'est de Prague. Ce travail urbanistique a orienté la plupart des ouvrages d'architecture de Gocar puisqu'il édifia ensuite pour cette même ville nouvellement ordonnée l'église (en béton armé), le gymnase municipal ainsi que plusieurs écoles et des constructions variées. C'est grâce à cet architecte de talent aidé d'un administrateur averti, le D^r F. Ulrich, bourgmestre de Hradec, que la jeune République connut son premier ensemble urbain organisé.

Ajoutons que les divers édifices et habitations édifiés par J. Gocar en Tchéco-Slovaquie achèvent de situer une œuvre intéressante et de grande envergure.

Le constructeur tchèque vient, tout récemment, de se voir honoré par le « Royal Institute of British Architects », dont il a été nommé membre correspondant.

INSPECTION DES LOGEMENTS. Surveillance et entretien, par Dr. Marie-Elisabeth Lüders, Berlin. (Edité par l'Association Internationale de l'Habitation, Francfort-sur-Main, Hansa Allee, 27; chez Englert und Schlosser, Francfort-sur-Main). Prix : 3 RM.

La considération de la question de l'Inspection des Logements, lors du Congrès International de l'Habitation de Berlin, du 1^{er} au 5 juin 1931, a engagé l'Association Internationale de l'Habitation à ouvrir une enquête internationale sur l'état actuel de l'inspection des logements. Les matériaux intéressants, qu'on a recueillis, ont été étudiés par Mme M. Lüders. Ils donnent une vue générale sur l'état de la surveillance des logements dans les pays civilisés. Comme dans un grand nombre de pays l'inspection des logements doit être reprise ou transformée, les publications, opportunes, peuvent compter sur beaucoup d'intérêt de la part des cercles intéressés.

Les ouvrages signalés ci-dessus, ainsi que ceux qui ont paru précédemment dans notre rubrique bibliographique, peuvent s'obtenir à la Librairie Dietrich et Cie, 10, Place du Musée, Bruxelles.

Quelques Revues

DAS WERK. Au sommaire du n° de janvier 1932, nous relevons la description de deux constructions à usage d'habitation, érigées à Zurich par l'architecte W. Moser. Une remarquable documentation illustrée permet d'apprécier le grand intérêt de ces deux réalisations si parfaitement exécutées.

Le numéro de février de la même revue contient de sérieuses études illustrées sur la construction en bois, ancienne et moderne, en Suisse et en Suède.

STAVBA (5). La bonne revue de Prague a consacré tout son cinquième fascicule au problème de l'hôpital moderne. Signalons les études suivantes : Construction actuelle des hôpitaux (par F. Cermak); Nouvelles expériences dans la construction des salles d'opérations (par A. Spalek); Prosecture de l'hôpital de Prague; Projet pour l'hôpital de Bratislava,

etc. De nombreux plans et photos accompagnent ces études.

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI poursuit la publication de ses volumineux fascicules, où, il faut bien le dire, le meilleur et le pire se trouvent réunis.

Au sommaire du numéro 9, signalons une bonne documentation illustrée des Grands Magasins Breuninger, à Stuttgart, de la Banque de Moravie à Brno, de la Cité-jardin ouvrière, près de Stockholm. Mentionnons, en outre, quelques habitations économiques de nos confrères V. Bourgeois, L. H. de Koninck et A. Nyst; un projet de grand immeuble pour Novi-Sad; et enfin une étude pour l'urbanisation de Varna (Bulgarie).

Deux réalisations françaises intéressantes : la piscine municipale de la rue Blonet, à Paris, et les Studios de Lurçat, en Corse, compensent heureusement le désarroi manifeste de la production architecturale française d'aujourd'hui.

ANNONCES

Les abonnés de LA CITE peuvent bénéficier d'une rubrique d'ANNONCES GRATUITES. Un maximum de 5 lignes, par annonce et par objet est fixé — demandes et offres d'emploi, renseignements divers, catalogues, échanges, cession de cabinets, etc.

Ecrire au siège de la Revue : 10, place Loix, Bruxelles.

ARCHITECTE ECLAIRAGISTE ayant des dispositions dans l'architecture lumineuse, est demandé au Bureau d'Etudes Philips, LA LAMPE PHILIPS, 37-39, rue d'Anderlecht, Bruxelles.

Prière faire offre en indiquant âge, prétentions, références et photographie.

DESSINATEUR-ARCHITECTE demande travaux à exécuter à domicile. Elément très capable. Ecrire *La Cité* sous initiale W. T.

DECORATEUR - ENSEMBLIER désirerait collaboration avec architecte moderne. Ecrire 19, avenue de Foestraets, Nel. Nice. Téléphone : 44.55.47, Uccle.

DACTYLOGRAPHIE. — Demoiselle exécute à domicile tous travaux de copie : cahiers des charges, rapports, expertises, etc.

Rapidité - Soin - Prix avantageux

G. Halloy, 9, av. des Aquarellistes, Auderghem

DISPONIBLES. Les clichés ayant paru jusqu'à ce jour dans « La Cité » peuvent être empruntés au tarif de 30 centimes le cm².

ARCHITECTE céderait d'occasion quelques ouvrages et traités de construction. — Ecrire Bureau de la revue sous initiales V. W.

TRADUCTIONS techniques, en français, néerlandais et allemand —. Ecrire au Bureau de la Revue sous initiales G. K. (Gand).

DESSINATEUR-ARCHITECTE ayant fait études d'architecte aux Beaux-Arts de Bruxelles, 4 ans de pratique de bureau et chantiers dans études d'architectes et constructions personnelles, cherche emploi chez architecte ou entrepreneur pour demi-journée ou travail à domicile. Ecrire L. C. bureau du journal.

les **Et. E.J. VAN DE VEN**

vous présentent,
en matériaux de choix,
les éléments standardisés

"CUBEX"



pour

l'**ÉQUIPEMENT** rationnel
et économique de vos

CUISINES

19, rue Léopold, Bruxelles. tél. 17. 81. 17.

LA CITE & TEKHNE

**les plus importantes
revues belges d'archi-
tecture, d'urbanisme et
d'art public - les plus
actuelles - les mieux
documentées.**

Siège : Bruxelles, 10 Pl. Loix